

## DOSSIER

Un nouveau poumon  
économique pour  
le territoire



### LES ACTIONS DE LA CCI

L'EGC cultive l'envie d'entreprendre  
chez ses étudiants

### FICHE PRATIQUE

TGC : tout savoir sur la facture !

# DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ À DUMBÉA

## Artisans et chefs d'entreprise.

Le parc d'activités PANDA vous propose  
des terrains :

-  Au coeur du Grand Nouméa
-  De toutes tailles (à partir de 10 Ares)
-  Entièrement viabilisés
-  Terrassés ou non terrassés



Choisissez votre terrain  
[www.panda.nc](http://www.panda.nc)



**PANDA**  
PARC D'ACTIVITÉS



secal | 46 70 10

# Sommaire

## Un nouveau poumon économique pour le territoire p22



© Secal

### Actualités

L'industrie collaborative au cœur d'un rendez-vous de l'économie p4

### Les actions de la CCI

L'EGC cultive l'envie d'entreprendre chez ses étudiants p5-6

Accompagner l'entrepreneuriat p6

### À l'actu

Initiative NC : 10 ans de soutien à l'économie locale p7

### Portrait d'élite

Carold Vassilev, industriel dans l'âme p8

## AU CŒUR DE L'INNOVATION

Pour l'accompagnement éducatif des personnes sourdes

p10



### L'actualité des entreprises

p12-13-14

### Création d'entreprise

L'expertise juridique au service des entreprises calédoniennes p16

### Économie

Femme et chef d'entreprise p18

Les brèves du Pacifique p19

### Provinces

PUD : les procédures se multiplient en province Nord p20

### Média

France Télévisions en escale sur le caillou p28

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le solaire de plus en plus compétitif

p30



### Fiche pratique

TGC : tout savoir sur la facture ! p32-33

### Formation

Parcours commerçant : des formations pour mieux vendre ! p35

C'est officiel p36

Repères économiques p37

Foire aux questions Échéances fiscales et sociales p38

Reprise d'entreprises p41

Foires & salons p41

Revue de presse p42

Le CCI Info est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, 15 rue de Verdun, BP M3, 98849 Nouméa cedex, tél. 24 31 00, fax 24 31 31 - Site Internet : www.cci.nc - Directrice de publication : Jennifer Seago Comité de rédaction et coordination : Françoise Bonnet Crestani, Sidonie Ganatchian - Rédaction : Anne-Charlotte Cocault - Françoise Bonnet Crestani, Marianne Page, Nathalie Vermorel - Coordination rédaction : Rezo - Réalisation : Concept - Régie publicitaire : Rezo, tél. 28 63 01 - Responsable publicité : Yann Milin, tél. 77 19 72 - Impression : Artypo Ducos, tél. 28 32 99 - Tirage : 10 200 exemplaires - Le CCI Info est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur ou du directeur de publication. Crédit photo couverture : Secal, Mathurin Derel, On en parle, SAS-KTR.



© M. Lechevalier

## Édito

JENNIFER SEAGO  
Présidente de la CCI-NC

Dans ce numéro d'avril, nous vous proposons un zoom sur Dumbéa. Rurale au nord, urbaine au sud, la seconde commune de Nouvelle-Calédonie est située au centre de l'agglomération du Grand Nouméa. Longtemps considérée comme une banlieue dortoir, elle est désormais en pleine effervescence avec des projets de grande envergure destinés à en faire un carrefour stratégique et un cœur économique à part entière afin d'anticiper et d'accompagner le développement de la population, qui devrait frôler les 50 000 habitants d'ici les dix prochaines années. Parmi eux, les trois zones d'aménagements concertés de Dumbéa-sur-mer, Panda et le centre urbain de Koutio qui prévoit l'urbanisation d'un véritable futur centre-ville autour du lycée du Grand Nouméa, sont actuellement en cours de développement. Forte d'immenses terrains et de la proximité des axes routiers, la commune possède des atouts indéniables qui séduisent également les chefs d'entreprise prêts à déployer leurs activités en périphérie.

En ce mois d'avril qui voit la TGC entrer en vigueur avec la marche à blanc, pendant laquelle la taxe se superpose à des taux très faibles à la fiscalité existante, nous vous proposons une fiche pratique dédiée à la facture. Depuis plusieurs mois maintenant, la CCI est particulièrement engagée auprès des entreprises afin d'accompagner, informer, conseiller et former les ressortissants pour le passage à la TGC. Nos conseillers sont à votre disposition, n'hésitez pas à les contacter.

Bonne lecture.

## LES PRODUITS LOCAUX : INVITÉS D'HONNEUR DE LA FORMATION CULINAIRE !



En 2017, la formation culinaire à l'attention des responsables et cuisiniers des tables d'hôtes et des petites structures de restauration en activité ou en projet, financée par la province Sud et mise en œuvre par la CCI, sera placée sous le signe de la valorisation des produits locaux, des produits du jardin et de l'autonomie. Une première session, intitulée Bambou et palmier, s'est déroulée les 28 et 29 mars à La Foa. Au programme : visite de l'Institut agronomique de Pocquereux, débat autour du thème « pique-nique partage » et création collective des recettes réalisées le lendemain au cours de l'atelier culinaire chez Couleur mangue. « Cette année, nous allons continuer à mettre au goût du jour les recettes d'antan en cuisinant avec des produits locaux de saison. Objectif : faire redécouvrir aux touristes des saveurs authentiques » dévoile Christian Tillon, chargé du développement touristique et responsable de la formation culinaire à la CCI.

Contact : [c.tillon@cci.nc](mailto:c.tillon@cci.nc) / [www.cci.nc](http://www.cci.nc)

4

## Immatriculer, modifier ou radier son entreprise

Vous êtes professionnel libéral (avocat, médecin...), artisan salarié, comité d'entreprise, syndicat, organisme public et vous ne dépendez d'aucun Centre de formalités des entreprises (CCI, CMA ou CANC) ? Pour vous inscrire, modifier ou radier votre entreprise ou votre organisme vous devez télécharger et imprimer votre formulaire sur le site [www.isee.nc/ridet](http://www.isee.nc/ridet) puis l'envoyer à l'ISEE, complété et accompagné des pièces justificatives nécessaires. Après inscription au Ridet, contacter la CAFAT pour votre couverture maladie ([www.cafat.nc](http://www.cafat.nc)) et la Direction des services fiscaux pour votre impôt ([www.dsf.gouv.nc](http://www.dsf.gouv.nc)).

Contact ISEE : fax 28 81 48 / [ridet@isee.nc](mailto:ridet@isee.nc)  
BP 823 – 98845 Nouméa cedex

## L'industrie collaborative au cœur d'un rendez-vous de l'économie

Grâce à l'économie collaborative, créez des opportunités d'affaires et générez des gains financiers et environnementaux par la mise en commun des ressources entre entreprises ! La CCI, en partenariat avec le gouvernement, la province Sud et l'ADEME, organise le **jeudi 13 avril à 18h** un rendez-vous de l'économie consacré à l'écologie industrielle : un nouveau service territorial qui permettra aux entrepreneurs de réaliser des économies d'échelle, d'améliorer la qualité de leurs aménagements et de densifier leurs réseaux d'affaires. Comment ? En intégrant une démarche de collaboration et d'échanges entre les entreprises. Un représentant de la CCI Occitanie illustrera par des exemples concrets la démarche déjà mise en place au niveau national. La CCI présentera le lancement de l'opération au niveau local avec des pistes de synergies possibles.

13 avril – 18h – Auditorium de la CCI  
Information et réservation au [24 31 00](tel:243100) / [com@cci.nc](mailto:com@cci.nc)

les rendez-vous  
de l'économie 

## Tableaux de l'économie calédonienne 2016

En 2015, le territoire comptait 57 140 entreprises immatriculées au Ridet : 88 % d'entre elles ne disposaient d'aucun salarié, 9 % en avaient moins de 10 et seulement 2 % entre 10 et 100. C'est le secteur des services avec 63 des inscriptions qui comptait le plus grand nombre d'entreprises. L'ISEE vient de publier l'édition 2016 des Tableaux de l'économie calédonienne – TEC. De la géographie aux institutions, de la population aux conditions de vie, de l'économie générale au système productif en passant par les différents secteurs d'activité, cet ouvrage collectif fournit et commente un ensemble d'indicateurs sur les grands thèmes socio-économiques de la Nouvelle-Calédonie.

Vous pouvez consulter en ligne les rubriques du TEC 2016 ou télécharger l'intégralité de l'ouvrage, dans la rubrique Publications du site [www.isee.nc](http://www.isee.nc)



\*Au 31 décembre

\*Source ISEE

# L'EGC cultive l'envie d'entreprendre chez ses étudiants

Un nouvel atelier business plan vient enrichir la formation des étudiants de 2<sup>e</sup> année de l'EGC. Un cursus développé avec des professeurs de HEC grâce au partenariat signé avec OBA Grandes écoles, partenaire de HEC Paris pour la zone Pacifique. 37 étudiants vont ainsi travailler sur de vrais projets calédoniens.



Groupe de travail atelier business plan à l'EGC.

**P**our Pierre Kolb, trésorier de la CCI et président de la commission Formation, « grâce aux liens étroits tissés entre la CCI et les entreprises calédoniennes, les étudiants de l'EGC sont en prise directe avec les besoins du marché économique. C'est l'atout majeur de l'école : être un véritable tremplin pour intégrer le monde du travail ou une poursuite d'études supérieures ». Ainsi, le partenariat formé avec OBA Grandes écoles et HEC Paris permettra à 37 étudiants de 2<sup>e</sup> année de l'EGC de bénéficier de la mise en place d'un nouvel atelier business plan. « Il ne s'agit pas ici de cours magistral, ainsi que l'explique Michel Santi, professeur émérite de HEC Paris, concepteur de cette innovation pédagogique. L'entrepreneuriat ne s'enseigne pas, les étudiants vont pratiquer selon la méthode du learning by doing. Nous allons les faire travailler sur de vrais projets de création, il n'y aura que peu de cours. » Quatre professeurs d'HEC Paris interviendront au cours de l'année lors de conférences sur

des thèmes spécifiques tels que construire un business plan gagnant, réaliser un pitch convaincant (présentation synthétique), élaborer un plan financier prévisionnel,

Milestones (définition des étapes clés d'un projet) et indicateurs, le marketing digital, ou encore captiver son auditoire.

## Apprendre en travaillant

Les étudiants seront répartis en 7 équipes qui travailleront chacune sur un projet réel (voir encadré), épaulés par des professeurs de HEC et un tuteur, membre de l'association des parrains de l'EGC. « Ces derniers, chefs d'entreprise aguerris et désireux de transmettre leurs savoirs, seront leur ressource principale. Ils les aideront à progresser et mettront à la disposition des étudiants leur savoir-faire, leurs réseaux et répondront à leurs questionnements. Avec cette méthode, la barre est placée haut car le business plan est un sujet que les étudiants de 2<sup>e</sup> année ne maîtrisent pas encore. Cela les conduira à aller chercher les informations, à être volontaire, ils devront montrer leur faim de savoir ! » ajoute Michel Santi.

Suite en page 6

## LES 7 PROJETS DE L'ATELIER BUSINESS PLAN

**Projets de téléphérique du Koghi** : véhiculer le public d'une zone communale de Dumbéa au restaurant du Belvédère du Mont Koghi avec un téléphérique.

**Projet de système d'information géographique routier** : commercialiser une solution logicielle innovante d'information géographique routier en temps réel, via une carte interactive.

**Projet Tinctonéa** : commercialiser des colorants et des pigments 100 % naturels dans une stratégie durable de gestion de l'environnement.

**Projet LINCKIA media** : création d'une plateforme numérique partenariale qui propose les productions audio et audiovisuelles locales.

**Projet de la Maryvonne** : réhabiliter ce vieux grément historique à des fins touristiques.

**Projet d'une ferme aquacole** : création d'une ferme aquacole privée de pouattes, d'une capacité de production de 100 tonnes par an.

**Projet Calgae** : réduction des consommations énergétiques grâce à la production de micro-algues d'eau douce et d'eau de mer via un procédé innovant.

« **La mise en pratique sur le terrain, apprendre sans cours théorique est véritablement une expérience passionnante.** »

Sarah, étudiante, membre de l'équipe du projet Tinctonéa

## Livraison d'un business plan opérationnel

L'objectif des étudiants est ambitieux. Il s'agit pour eux de rendre aux porteurs de projet, en fin d'année, un business plan opérationnel avec une estimation raisonnable de succès concernant le lancement du projet. Cet atelier permettra aux étudiants d'agréger tout ce qu'ils ont appris et apprennent au cours de l'année pour passer de la théorie à la pratique. « Selon l'expression consacrée, ils auront les mains dans le camboui » sourit Michel Santi. Autre challenge : les étudiants devront apprendre à travailler en équipe, avec le porteur de projet et avec le tuteur. Une situation très

proche de la vie professionnelle ! A noter qu'ils devront également présenter le pitch du business plan lors d'une soutenance publique en octobre.

## Des attentes partagées

Pour Christian Loreal, directeur de l'institut André Dang, ancien diplômé d'HEC accompagne OBA Grandes écoles depuis plusieurs années sur des projets servant l'intérêt général du pays, et tuteur de l'équipe du projet Tinctonéa : « *il me paraît fondamental de donner le goût de l'entreprise aux jeunes, de leur apprendre à fonctionner en équipe, de les accompagner et les motiver* ». Serge Palermo, porteur du projet de téléphérique du Koghi, l'assure, « *mon projet est véritablement structurant pour la Nouvelle-Calédonie. Il permettra de développer l'offre touristique locale tant pour les Calédoniens que pour les croisiéristes. C'est pourquoi j'ai sollicité l'EGC afin de faire travailler les étudiants sur le business plan. J'avais besoin d'aide pour aller plus loin, pour structurer le projet, vérifier sa rentabilité afin de trouver des investisseurs. Les étudiants de l'EGC sont accompagnés par de vrais professionnels, ils sont encadrés et surtout ils ont des mil-*

*liers d'étoiles dans les yeux quand je leur parle de mon projet pour lequel j'avais envie d'impliquer le plus de gens possible ! Je suis très confiant quant à la qualité du travail qui me sera rendu en fin d'année.* »

## DÉVELOPPER L'ESPRIT PIONNIER

La mise en place de ce nouvel atelier business plan répond également à la volonté affichée par l'ensemble des élus de la Chambre de donner un nouvel élan à l'esprit d'entreprise. Pour Pierre Kolb, « *il s'agit là d'accompagner et de soutenir celles et ceux qui ont envie d'entreprendre, de prendre des risques. Cet esprit pionnier est un réel atout pour la Nouvelle-Calédonie. Le très grand intérêt de cet atelier est de former les futurs managers et entrepreneurs à l'élaboration d'un business plan, un aspect fondamental pour développer son entreprise.* »

## Contact

EGC - Tél. : 24 31 40  
[www.egc.cci.nc](http://www.egc.cci.nc)

# Accompagner l'entrepreneuriat

**Afin de continuer à renforcer l'accompagnement des entreprises, la CCI et la BCI ont signé, le 27 mars, une convention de partenariat visant à améliorer les relations entre la banque et les entreprises.**

Il s'agit pour les partenaires de renforcer les échanges d'informations afin de proposer aux entrepreneurs des conseils personnalisés, de faciliter leurs démarches bancaires via le Centre de formalités des entreprises de la CCI et de concourir à l'amélioration du dialogue entre l'entreprise et la banque. « *Un partenariat qui s'insère parfaitement dans notre projet de guichet unique* » souligne Jennifer Seago, présidente de la CCI. « *La BCI orientera les entreprises vers la CCI afin qu'elles puissent bénéficier d'un accompagnement et de conseils personnalisés dès lors qu'elles ont besoin d'une assistance* » ajoute Thierry Charras-Gillot, directeur général de la BCI.

Par ailleurs, les entrepreneurs immatriculés à la CCI ayant suivi le stage de formation « 2 jours pour entreprendre » délivré dans le cadre du démarrage de l'activité, ou des formations en gestion, bénéficieront de conditions spécifiques sur la Convention PRO de la BCI (6 mois de gratuité sur les produits et services composant le cœur de l'offre). « *Un partenariat gagnant-gagnant* », conclue le directeur général de la BCI.

Partenaire de la pépinière d'entreprises Espace Performance depuis plusieurs années et des Trophées de l'entreprise depuis 2012, la BCI est un partenaire privilégié de la CCI et des entreprises calédoniennes.



Jennifer Seago et Thierry Charras-Gillot.

# Initiative NC : 10 ans de soutien à l'économie locale

10 porteurs de projet ont été récompensés à l'occasion des 10 ans de l'association Initiative Nouvelle-Calédonie. Un bien beau bilan pour cette association locale qui a soutenu 500 projets depuis sa création.



Isabelle Laran, directrice d'Initiative NC, Roannita Dabome, lauréate du prix des femmes, Grégoire Bernut, directeur administratif et financier des Riz de St Vincent et Jennifer Seagoe, présidente de la CCI lors de la soirée des 10 ans de l'association.

Le 30 mars, Initiative NC fêtait ses 10 années de soutien à l'entrepreneuriat local entourée de ses partenaires et de nombreux porteurs de projet qui ont bénéficié du financement et des services gratuits de l'association (accompagnement dans le montage du dossier, suivi post création pendant plusieurs années). Les prêts d'honneur sans intérêts ni garantis, pouvant financer jusqu'à 25 % du projet global du porteur de projet, proviennent d'un fonds financé par les 3 provinces, Vale-NC, la SLN, l'Agence française de développement, la Caisse des dépôts et consignations, la BNC et la BCI. 900 millions de francs ont ainsi été prêtés depuis 10 ans.

## 10 entrepreneurs à l'honneur

Christiane Giordano, vice-présidente du réseau Initiative France (présidé par Louis Schweitzer) était l'invité d'Initiative NC pour une semaine, du 27 au 31 mars. Au programme, de nombreuses rencontres avec les institutions, des porteurs de projet et des entrepreneurs financés par l'association calédonienne. L'apothéose de cette

semaine d'échanges et de partage étant bien sûr la remise des prix, le 30 mars, à 10 entrepreneurs exemplaires, financés par Initiative NC. Chacun d'entre eux s'est vu remettre un chèque de 100 000 F offert par les partenaires de l'événement ainsi qu'une formation offerte par la CCI et la CMA.

**Le prix du développement durable** a été remis par la société Enercal à M. Gailhbaud de l'écogîte de la Ouatchoué.

**Le prix de l'innovation** a été remis par la BNC à M. Chalkiadakis pour son projet de

culture microbiologique hébergé à l'Adecal technopôle.

**Le prix du numérique** a été remis par l'OPT à M. Farcy d'Air project (drones).

**Le prix du public facebook** a été remis par la BCI à Mme Bouvier de Natty fly (activités nautiques).

**Le prix coup de cœur du Comité d'agrément d'Initiative NC** a été remis par André Desplat, président d'Initiative NC à M. Dihace, premier avocat mélanésien.

**Le prix Initiative France** a été remis par Christiane Giordano à Albert Vama de NC Montgolfière, le premier bénéficiaire du prêt remarquable financé par Initiative France en 2016.

**Le prix coup de cœur Initiative NC** a été remis à M. Duparc, ancien bénéficiaire de l'association devenu bénévole et parrain (choisi par les 4 salariés de l'association).

**Le prix des femmes** a été remis par la société Les riz de St Vincent à Mme Dabome, sage-femme.

**Le prix des jeunes** a été remis par la société Montagnat à Mme Mataïla de l'auto-école SARL Pacific.

**Le prix rebond** a été remis par la Caisse des dépôts et consignations à M. Faufeu (transport de déchets). Initiative NC lui avait donné une seconde chance en finançant une partie de son projet. Il est devenu aujourd'hui un donateur de l'association.

## MENACES SUR LE FUTUR

« Le budget de fonctionnement de l'association est quant à lui principalement financé par les trois provinces. Mais en 2017, nous entrons dans une zone de graves difficultés budgétaires qui peut mettre en péril la pérennité de l'association, explique Isabelle Laran, directrice d'Initiative NC. En effet, la province Nord ayant diminué de 70 % sa participation, nous avons dû fermer notre bureau de Koné. De même, nous n'avons plus de chargé de mission en province des Îles, la province ayant également revu son budget à la baisse. Seule la province Sud a maintenu son budget. » Une situation financière qui menace donc l'essence même de l'association qui se veut « un outil au service des trois provinces avec une volonté d'équilibre entre elles ».

# Carold Vassilev, industriel dans l'âme

Élu à la CCI, Carold Vassilev est co-gérant de l'entreprise Teeprint, spécialisée dans la sérigraphie et la broderie sur textile. C'est un fervent défenseur de l'industrie de transformation, « pourvoyeuse de création d'emplois et de métiers ».

8

Il fait partie de ceux qui ont su conjuguer leur passion au quotidien. Et pourtant, rien ne prédestinait Carold Vassilev à emprunter cette voie. Surtout pas son père qui rêvait de voir son fils aîné emboîter ses pas et devenir architecte. « Il m'a envoyé à Égletons en Corrèze dans une école de travaux publics. J'avais 18 ans et quitter la Nouvelle-Calédonie fut un déchirement. » Moins d'un an plus tard, le jeune Calédonien est de retour sur le Caillou ! Dans la foulée, il est appelé pour son service militaire qu'il effectue dans l'armée de l'air, à Mont-de-Marsan. « C'est là où tout a débuté. Ma mère m'a envoyé des tee-shirts et des colliers de Tahiti pour offrir à notre famille en France. Les militaires ont adoré au point que j'ai commencé à en faire mon petit commerce avec les colis que ma mère me faisait parvenir. Ma vocation était née ! »



## Soutenir l'industrie de transformation

À son retour au pays, Carold Vassilev fait une étude de marché et réalise qu'aucun tee-shirt ou paréo vendu dans les curios n'est imprimé localement. À 22 ans, il crée donc l'entreprise Multiprint qui devient rapidement Teeprint, spécialisée dans l'impression sur textile. « À l'époque, c'est moi qui dessinais tous les motifs (rire) ! » Un an plus tard, son frère Éric le rejoint dans l'aventure. Ses produits sont alors distribués dans les curios « mais, dit-il, j'ai vite trouvé les limites du marché. Personne ne voulait acheter mes produits en grande distribution. » Carold Vassilev se rapproche alors d'Yves Fremy et Denis Étournaud, fervents défenseurs de l'industrie de transformation. « C'est là où m'est venue ma 2<sup>e</sup> vocation. Aider à créer et soutenir l'industrie de transformation. La développer et la défendre fut pour moi l'un des objectifs à atteindre. »

## De précieuses rencontres

Début 1981, il n'existe qu'une seule organisation sur le territoire : le Syndicat des industries de transformation de Nouvelle-Calédonie. Un second voit le jour peu de temps après : l'Union des entreprises et industries de Nouvelle-Calédonie que Carold Vassilev intègre en 1982. Au sein de ces deux entités, il rencontre « des gens exceptionnels » comme Denis Smadja « qui m'a tout appris », Michel Lagneau,

Wolfgang Foster, Pierre Henin, Philippe Caillard, Roger Kadour ou encore Patrick Lafleur. « Rapidement, je n'ai eu qu'une seule idée en tête, réunir ces deux organisations en une fédération des industries pour mieux défendre nos entreprises. » En octobre 1985, la FINC voit le jour avec deux co-présidents, Denis Étournaud et Yves Fremy. « Nous étions en plein dans « les événements ». (...) Ça n'a pas été facile pour les industries mais nous avons tenu bon. » Élu co-président de la Fédération de 2009 à 2011, Carold Vassilev est nommé co-président d'honneur avec Denis Étournaud en 2012.

## Ancrer les talents en Nouvelle-Calédonie

Son engagement à la CCI depuis 17 ans s'inscrit dans cette même veine. « Je considère que l'industrie est un moteur de l'économie car elle est pourvoyeuse de création d'emplois et de métiers. Dans un pays comme le nôtre où 50 % de la population a moins de 30 ans, il faut impérativement créer des industries de transformation afin d'absorber ces jeunes sur le marché et ancrer les talents sur notre territoire. » Teeprint compte aujourd'hui 45 salariés, ses produits sont écoulés dans les curios, le quartier chinois et en grande distribution avec une part d'export sur Tahiti, le Vanuatu et Wallis-et-Futuna.

CAROLD VASSILEV

59 ANS

- Co-gérant de TEEPRINT
- Représentant du secteur industrie
- Membre des commissions : Avis, Industrie

LE NICKEL-SLN :  
LA 1<sup>ère</sup> ENTREPRISE-PAYS  
SE MOBILISE

# FACE AUX GRANDS DÉFIS DE DEMAIN, TOUS TOURNÉS VERS L'AVENIR!

## ÉCONOMIE

- 1<sup>er</sup> producteur mondial de ferronickel
- 1<sup>er</sup> employeur privé de Nouvelle-Calédonie :  
10 000 emplois directs, indirects ou induits
- 1<sup>er</sup> contributeur : 5 milliards Fcfp  
par mois dans l'économie calédonienne

## ENVIRONNEMENT

- 1<sup>ère</sup> société minière et métallurgique  
calédonienne certifiée ISO 14 001
- Baisse constante des impacts  
environnementaux.

## SOCIÉTAL

- Dialogue et concertation  
avec toutes les parties prenantes
- Implication et participation  
aux côtés des Calédoniens

Aujourd'hui, la société  
Le Nickel-SLN  
est entièrement  
mobilisée sur son  
plan de performance  
SLN2018, afin de rester  
concurrentielle face  
aux producteurs  
à bas prix.

Pilier du développement  
économique et social  
de la Nouvelle-Calédonie,  
la SLN est résolument  
tournée vers l'avenir !

Tous, soutenons  
la 1<sup>ère</sup> entreprise-pays !



## Pour l'accompagnement éducatif des personnes sourdes

Donner aux enfants sourds un moyen de s'exprimer et surtout une autonomie sur le long terme grâce à un suivi éducatif adapté ? C'est le pari de l'Association pour la surdité qui accompagne dès leur plus jeune âge les enfants sourds et leur famille dans l'apprentissage de la langue des signes et du code LPC (langue française parlée complétée).

**C**réée en 1998, l'Association pour la surdité (APS) regroupe des parents d'enfants sourds et se mobilise pour la reconnaissance des droits des personnes sourdes et malentendantes. Grâce à elle, une vingtaine de jeunes Calédoniens sont aujourd'hui suivis de la crèche jusqu'au Bac par des professionnels de la surdité. Alors que la langue des signes reste la méthode de communication la plus connue, l'APS met aussi en avant depuis 2010 une méthode développée dans les années 70 permettant de transmettre visuellement la langue parlée : le code LPC.

10

### L'indispensable introduction précoce d'une langue

« Le LPC est un code manuel qui permet de transmettre visuellement la langue orale (le français) à un enfant qui ne peut la percevoir du fait de sa déficience auditive. Ce n'est pas une nouvelle langue pour les sourds. Il est utilisé principalement par des parents entendants qui souhaitent transmettre leur propre langue à leur enfant sourd. L'apprentissage du code LPC ne nécessite que quelques heures mais doit impérativement être utilisé quotidiennement et le plus précocement possible (avant même l'âge de 1 an) afin que l'enfant s'imprègne naturellement de cette modalité adaptée à son handicap », explique Stéphane Richard, président de l'APS. Grâce aux subventions des institutions, l'association emploie des professionnels de la surdité chargés de l'accompagnement des personnes dans le respect de leur choix de langue : une langue gestuelle avec l'utilisation de la langue des signes et/ou une communication en langue française avec l'utilisation du code LPC. L'équipe de l'association est à ce jour composée de 3 intervenants en code LPC (appelés codeurs LPC), de 2 intervenants en langue des signes française (appelés in-



I love you en langue des signes

terfaces de communication ou interprètes selon le niveau de formation) et d'un formateur en langue des signes. À l'exception du formateur sourd, tous interviennent quotidiennement auprès des élèves du primaire jusqu'au lycée mais également en cycle de formation professionnelle. « L'objectif de l'association est tout simplement de rétablir l'égalité des chances à l'école », souligne Frédéric Mouledous, coordinateur de l'association.

### Vers une meilleure intégration et autonomie de l'enfant

Le code LPC permet à l'enfant sourd qui grandit dans ce mode de communication une réception totale du message oral codé. De fait, lorsqu'arrivent les premières années de scolarisation, l'accès à la lecture et à l'écriture se trouve simplifié. Un enfant sourd qui maîtrise la langue française sera plus facilement intégré dans les classes dites standards qui utilisent toutes cette langue d'expression et d'apprentissage. Afin d'aider à l'intégration et à l'ouverture d'esprit, l'association organise réguliè-

rement des « cafés signes » ainsi que des « goûters LPC ». Ouverts aux personnes sourdes et entendants, ces rendez-vous sont des lieux d'échanges et de communication pour ces personnes dont le handicap invisible peut avoir des conséquences psychologiques lourdes. « Entre la langue des signes et le code LPC, il n'y pas de meilleure méthode, elles sont d'ailleurs parfaitement complémentaires. Il s'agit surtout de trouver le moyen d'expression qui correspond le mieux à l'enfant, sa famille, son environnement et qui lui permettra de s'épanouir dans la vie », conclut Frédéric Mouledous.

### Contact

Association pour la surdité  
en Nouvelle-Calédonie  
3 rue du commandant Babo  
Immeuble « Transam »  
(1<sup>er</sup> étage) - Nouville  
Tél. : 23.65.16 / 79.09.29  
[www.aps.nc](http://www.aps.nc)  
Aps NC

**NOUVEAU PEUGEOT EXPERT**  
ET SA PLATEFORME NOUVELLE GÉNÉRATION  
— SA MISSION : VOTRE BUSINESS —



**5,3 - 6,1M<sup>3</sup>**  
**JUSQU'À 150 CV**

À PARTIR DE —————  
**2 670 000 FRS\***

 [www.peugeot.nc](http://www.peugeot.nc)

\*Tarif HTGI version Expert Fourgon 5,3m<sup>3</sup> - 1,6L HDI 90 CV. Photo non contractuelle.

**NOUVEAU PEUGEOT EXPERT**

MOTION & EMOTION



 **MENARD - 41 44 70**  
AUTOMOBILES - cfoagroup.com

**skazy**   
agence digitale & web marketing

— **CONFIEZ** —  
VOTRE COMMUNICATION  
À DES SPÉCIALISTES



Skazy, accélérateur de visibilité | 26.20.69  
[www.skazy.nc](http://www.skazy.nc)

 **bien me loger**

**CLIQUEZ, VISITEZ,**  
**EMMÉNAGEZ !**

CHERCHER, TROUVER  
PLUS FACILEMENT AVEC NOTRE NOUVEAU SITE  
PARMI **4 000 ANNONCES**  
PROVENANT DE 70 AGENCES IMMOBILIÈRES  
ET DE NOMBREUX PARTICULIERS



Rendez-vous sur : [www.bienmeloger.nc](http://www.bienmeloger.nc)

## UNE CHARCUTERIE ARTISANALE PRÈS DE BOURAIL



© Au petit Saint Antoine

Au petit Saint Antoine a ouvert en octobre dernier à 30 km au nord de Bourail. Avec ses recettes traditionnelles et des créations originales adaptées à la mode locale, la charcuterie artisanale est présente sur de nombreux marchés de brousse : Bourail, Poya, Sarraméa, Moindou, Canala, etc. L'objectif est d'aller à la rencontre des habitants de tout le

territoire tout en travaillant avec des producteurs locaux. Rillettes de lapin, rôti de porc braisé, terrine de poulet au citron confit, boudin noir aux mangues... tout est fait maison !

✦ Au petit Saint Antoine  
Tél. : 84 97 57  
f Au petit Saint Antoine

12

## Des saveurs asiatiques à Bourail



© L'Asiat

L'Asiat, c'est le tout nouveau restaurant asiatique situé à la sortie de Bourail, au niveau de Nandaï. Kelly San-Jacob, co-gérante et responsable de salle, et Soley Ke, co-gérante et chef d'origine cambodgienne proposent du lundi au samedi des spécialités venues de toute l'Asie (Chine, Vietnam, Thaïlande, Cambodge) ainsi que des plats traditionnels français. Au menu : nems, chao men, curry, grillades, ainsi que des plats pour enfants et des desserts faits maison ! Livraison possible le soir à Bourail, sur commande.

✦ L'Asiat  
13, lotissement Victor Duffieux - Nandaï  
Tél. : 45 75 05  
f L'Asiat

## ✦ JC Conseils : le conseil juridique en entreprise

Juriste libérale installée à Nouméa, Jade Chenais propose des avis consultatifs et la rédaction d'actes juridiques en droit général pour les particuliers et les professionnels du territoire. Après 5 années passées chez un assureur local, Jade Chenais possède par ailleurs une expertise technique pour tout ce qui a trait au droit des assurances. Garanties, souscription de contrat, indemnisation... la juriste est force de conseils, de négociation et de représentation en expertise dans ce domaine. JC Conseils peut se déplacer directement chez ses clients et réalise régulièrement des permanences à Bourail et La Foa.



© JC Conseils

✦ JC Conseils  
7 route du Vélodrome - Nouméa  
Tél. : 785 885  
f JC Conseils SARL

## ✦ L'OPT-NC : plus de retrait d'espèces au guichet le samedi matin

Depuis le 8 avril, l'OPT-NC a supprimé les retraits d'espèces au guichet le samedi matin, dans les agences de Belle-Vie, Magenta et à l'agence principale. L'objectif est de diminuer le temps d'attente et de favoriser la relation client au guichet. Ces trois agences restent ouvertes pour toutes les autres opérations. Les clients des services financiers sont invités à réaliser leurs retraits directement dans l'un des guichets automatiques de billets proposés par l'OPT-NC. Les clients qui ne sont pas encore équipés de cartes bancaires de paiement et/ ou de retrait, sont invités à souscrire à la carte de leur choix, au guichet de leur agence OPT-NC habituelle.

✦ OPT-NC  
www.opt.nc  
f OPT-NC

## Un nouveau service pour recharger ses cartouches d'encre



© Point d'encre

Point d'encre est le nouveau service écologique et de proximité pour les particuliers et professionnels à Nouméa. En plus de réaliser des copies, reliures, plastifications, cartes de visites, l'enseigne propose de recharger les cartouches jet d'encre. Cette démarche permet à la fois d'économiser jusqu'à 60 % du budget consommables d'impression et de faire un geste pour la planète en donnant une seconde vie à des cartouches encore en état de fonctionnement. Les cartouches usagées sont toutes collectées par Point d'encre qui les recycle.

Point d'encre  
202 rue Gervolino - derrière l'As de trèfle Magenta  
Tél. : 35 35 45  
Point d'Encre Nouméa

## Donner une seconde vie aux livres

Installée depuis le 15 décembre au Quartier Latin, la Bouquinerie du Liseron vend et rachète des livres d'occasion. Polars, littérature jeunesse, BD, littérature contemporaine, livres en anglais, guides de voyage, beaux livres, on y trouve de tout et à petits prix. L'enseigne rachète également les livres d'occasion (à prix comptant ou en avoir supérieur valable sur tout le magasin) pour qu'ils retrouvent d'autres mains. La Bouquinerie dispose enfin d'un petit espace détente pour prendre le temps de feuilleter les ouvrages, de jouer aux échecs ou de boire un café.

La Bouquinerie du Liseron  
24 rue Eugène Porcheron - Quartier Latin  
Tél. : 51 92 69  
La Bouquinerie NC



© La Bouquinerie du Liseron

## Deux nouveaux cafés-terrasses place des Cocotiers

Le projet a été lancé début décembre 2016 par la mairie de Nouméa dont la volonté est de redynamiser le centre-ville. Deux cafés-terrasses viennent ainsi compléter l'offre, en plus du restaurant l'Annexe également installé place des Cocotiers. Le choix des enseignes a été réalisé par la mairie après un appel à projets pour la gérance des deux établissements. Au p'tit Georges, restaurant de cuisine traditionnelle créé par Les D'Lys de Gorges, et le Twisty potatoes, proposant une déclinaison de grillades et de plats à base de pommes de terre, ont ainsi vu le jour. Les deux structures peuvent accueillir des clients toute

la journée et prévoient d'être ouverts le soir pour attirer touristes et Nouméens. L'office du tourisme, qui va déménager au quai Ferry courant avril, devrait également être réaménagé par la mairie pour devenir un poste de sécurité et favoriser la présence des noctambules en centre-ville.

Au p'tit Georges  
Tél. : 77 47 25  
Au p'tit Gorges

Twisty potatoes  
Tél. : 84 89 96



© Au p'tit Georges



© twisty potatoes

## ❖ Biomonde Robinson lance un service de clic & collect

Les clients de Biomonde Robinson peuvent désormais effectuer leurs achats directement en ligne avec un retrait possible en magasin trois heures après la commande. L'enseigne a en effet récemment créé un partenariat avec la plateforme Clicnbio.com sur laquelle sont présentés plus de 2 000 produits Biomonde. Afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à ses produits bio, le magasin a également lancé un service de livraison en brousse pour de nombreuses communes du territoire. Dans le cas d'une livraison, la commande se fait toujours en ligne et le paiement s'effectue par téléphone. Première livraison offerte.

❖ Biomonde Robinson  
48 rue Victorin Boewa - Robinson  
Tél. : 29 82 81  
f Biomonde Robinson  
[www.clicnbio.com/robinson](http://www.clicnbio.com/robinson)



## ❖ Le choix d'accessoires et de meubles déco

Créée en octobre 2016, l'enseigne Ma Déco a récemment déménagé son showroom de Dumbéa pour s'installer dans un magasin de 100 m<sup>2</sup> au Quartier Latin. Cette caverne d'Ali Baba de la décoration regorge d'idées pour offrir ou aménager son intérieur : coussins unis et à motifs, voilages, accessoires, luminaires, petits meubles... Il y en a pour tous les goûts et pour tous les styles, du contemporain à l'industriel en passant par le vintage. Ma Déco, ce sont aussi des arrivages réguliers de nouveautés et la possibilité d'offrir des bons cadeaux lorsque le choix est trop difficile...

❖ Ma Déco  
26 rue Auguste Brun - Quartier Latin - Tél. : 45 02 38  
f Ma Déco



14

## ❖ Le cabinet Richard Koch a déménagé



Spécialisé dans le courtage en assurances, le cabinet Richard Koch, installé en Nouvelle-Calédonie depuis les années 90, est l'intermédiaire entre les différentes compagnies d'assurances et le client (professionnel ou particulier). Son équipe de 6 personnes a pour mission de trouver les meilleures conditions d'assurances (responsabilité civile, assurances professionnelles, multirisques, bateaux, habitations, etc.) aux meilleurs tarifs en fonction des demandes et des besoins des clients. L'enseigne, récemment rachetée, a déménagé pour s'installer dans de nouveaux locaux route du Vélodrome à l'Orphelinat.

❖ Cabinet Richard Koch  
8 route du Vélodrome (anciennement 7<sup>e</sup> Pêcher)  
Baie de L'Orphelinat - Tél. : 24 64 64  
f Cabinet Richard Koch

## ❖ Un système d'information dédié aux ressources humaines

Nouméa informatique est un éditeur de solutions logicielles dédiées à la gestion RH (paye, gestion du temps, formations, gestion budgétaire, etc.). L'entreprise a notamment développé un système d'information des RH adapté aux spécificités juridiques locales : Néa-HR. Disponible en ligne (mode SAAS), l'utilisateur paye simplement un droit d'utilisation proportionnel au nombre de salariés gérés mensuellement dans la base. En parallèle, Nouméa informatique a récemment décidé de s'associer avec 3 autres entreprises pour créer un véritable pôle de compétences RH. C'est avec Etime-Pacific (planification et mesure du temps de travail), Multidesk (assistance administrative aux entreprises) et Calypso (conseil juridique en droit du travail) que l'entreprise s'est regroupée pour créer une association à but non lucratif : la Maison de la RH.



❖ Nouméa informatique  
Espace performance - CCI  
Tél. : 24 31 05 ou 79 45 14



Quelle est  
LA banque

La PLUS  
PERFORMANTE  
POUR MON  
ENTREPRISE ? \*

[BCI LA banque.nc](http://BCI LA banque.nc)



\* 52%

des entrepreneurs  
font déjà confiance à la BCI.  
Elle est la première banque  
du territoire en encours  
de crédit aux entreprises.



Groupe BRED

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

# L'expertise juridique au service des entreprises calédoniennes

DSL conseil est un cabinet juridique spécialisé en droit des affaires et plus particulièrement en droit des sociétés. Fondée par deux juristes, l'entreprise s'engage dans l'accompagnement juridique des sociétés calédoniennes tout au long de leur existence, dès le projet de constitution.

Après plusieurs années passées au service d'un cabinet d'avocats calédonien en tant que juristes salariés, Anouck Lefers et Riccardo Douyère-Salatin, tous deux juristes de formation, ont décidé, en août 2016, de lancer leur propre activité de conseil juridique. Pour ce faire, ils se sont installés à Espace performance, la pépinière d'entreprises de la CCI, à la fois pour l'accessibilité des locaux et pour les services associés.

### Accompagner les sociétés calédoniennes au quotidien

« Nous travaillons en collaboration avec les entreprises locales pour tout ce qui concerne leur vie juridique. Nous sommes, d'une part, force de conseils pour de jeunes entrepreneurs qui souhaitent se lancer et ne savent pas toujours vers quelle forme juridique s'orienter : faut-il créer une société ou choisir le statut d'entrepreneur individuel ? Quels sont les formes juridiques ou montages les plus adaptés au projet ? etc. Et, d'autre part, nous accompagnons les entreprises déjà lancées dans leur suivi juridique pour tout ce qui a trait à leur fonctionnement interne (réunions des organes délibérants tels que les assemblées générales et les conseils d'administration, approbation des comptes sociaux, etc.), aux modifications de leurs



caractéristiques juridiques (objet, dénomination sociale, capital social, siège social, transformation, etc.), ainsi qu'en matière de transmission d'entreprise par le biais de cession de parts sociales, d'actions ou de fonds de commerce. Notre intervention porte tant sur la rédaction des actes juridiques nécessaires pour mener à bien ces opérations que sur l'accomplissement des formalités légales obligatoires consécutives », explique Anouck Lefers, co-fondatrice de DSL conseil.

### Prévenir les risques de contentieux

« Nous constatons que les chefs d'entreprise peuvent être souvent démunis

face aux multiples obligations légales applicables dans le monde des affaires et à la complexité des démarches à réaliser auprès des services administratifs. Il est ainsi indispensable d'avoir recours à un professionnel du droit pour éviter des contentieux dont les conséquences financières peuvent s'avérer importantes pour l'entreprise », souligne Riccardo Douyère-Salatin, co-fondateur de DSL conseil et chargé de TD en introduction au droit et droit civil à l'Université de Nouvelle-Calédonie. Le cabinet juridique propose également la rédaction de tous types de contrats liés au monde des affaires (baux commerciaux et professionnels, contrats d'affaires, etc.). « Un suivi juridique constant sur le long terme nous donne une vision plus claire de ce qui a été fait au niveau juridique et nous permet donc de gagner en réactivité ainsi que de conseiller au mieux nos clients pour qu'ils puissent exercer leur activité dans le respect de la législation applicable », précise Anouck Lefers.



ENSEMBLE,  
VOIR PLUS LOÏN...

www.bci.nc

ENSEMBLE,  
VOIR PLUS LOÏN

BCI  
Groupe BRED

### Contact

DSL conseil  
CCI - Espace performance  
15 rue de Verdun - Nouméa  
Tél. : 24 40 13  
contact@dslconseil.nc

# ENT. LUCIANI

TERRASSEMENT - DÉMOLITION - ENROCHEMENT - ROULAGE - VRD



8 Rue Isaac Newton  
ZI Ducos 98 800 NOUMEA  
Tél./Fax : 25 46 75  
Mob : 79 06 16  
E-mail : lce.luciani@mls.nc

## CONCEPTION

Nous élaborons ensemble votre besoin



## MODÉLISATION

Création de la pièce à l'aide d'un logiciel



## DÉCOUPE AU JET D'EAU

Grâce à une pression très élevée nous pouvons découper du métal jusqu'à 120 mm d'épaisseur



## TARIF DÉGRESSIF

Selon la quantité



## RAPIDITÉ & QUALITÉ

Produit 100 % calédonien



*Notre compétence au service de votre imagination*

**VOUS AVEZ  
BESOIN D'UN PRODUIT  
SPÉCIFIQUE ?**



10 rue de Saint-Louis - Numbo, Ducos - 97 77 98 - uci.clientele@gmail.com - www.uci-nc.com

# Femme et chef d'entreprise

« De génération en génération, on gagne du terrain. »

Co-gérante des sociétés Hestia gouvernantes et Vaneor, Valérie Zaoui emploie 75 salariés.

Elle est présidente de l'association calédonienne Femmes chefs d'entreprises et co-présidente du MEDEF-NC. Deux casquettes qu'elle met à profit pour encourager les initiatives au féminin, éduquer à l'égalité à l'école et briser les stéréotypes. Rencontre.

**L**a Semaine de l'entrepreneuriat au féminin, à laquelle vous avez participé, a été organisée pour la 1<sup>re</sup> fois en Nouvelle-Calédonie dans la dynamique de la Journée internationale de la femme.

**Qu'en avez-vous retiré ?**

Les choses évoluent plutôt dans le bon sens, mais pas très rapidement ! Cette semaine nous a permis de rencontrer beaucoup de jeunes. C'est très intéressant pour la jeunesse, surtout pour les jeunes femmes, d'avoir des modèles d'exemples au féminin qui réussissent dans le monde de l'entreprise. Lorsque les références sont uniquement masculines, il est difficile de se projeter. Les jeunes ont besoin d'avoir ces repères féminins pour se dire que c'est possible, que des femmes ont réussi à créer leur entreprise, sans forcément faire de grandes études ou en ayant de gros moyens, mais juste par la force de la volonté, le travail et la ténacité (...).

**Vous êtes présidente de l'association calédonienne Femmes chefs d'entreprises.**

**Quels sont ses objectifs ?**

Notre but est, notamment, d'œuvrer à la visibilité des femmes chefs d'entreprise et



de favoriser leur présence dans les instances décisionnaires. Aujourd'hui, nous avons clairement un problème de représentativité. Si dans les comités directeurs, nous arrivons à être trois femmes autour de la table, c'est jour de fête ! Les femmes s'investissent dans l'entreprise, en famille, mais, faute de temps, très peu dans la société. C'est ce que nous essayons de changer au sein de l'association. Nous organisons d'ailleurs des conférences tout au long de l'année\*.

**Dans quels secteurs les femmes chefs d'entreprise sont-elles le plus représentées ?**

On compte pas mal de femmes dans les secteurs du commerce et des services. Au sein de l'association, la moitié de nos adhérentes évoluent dans des milieux plutôt masculins et gèrent, pour certaines, essentiellement des hommes.

**Quels sont les principaux freins de réussite pour les femmes en Nouvelle-Calédonie ?**

Le manque de confiance en soi et le poids de la famille. De plus, les études ne sont pas toujours valorisées. Le clivage fille/garçon est encore présent. Tant que la femme sera considérée comme celle qui fait des enfants et part en congés maternité, elle aura du mal à évoluer. En revanche, si l'entreprise voit en elle un véritable levier de performance, un accélérateur de modernisation, les portes s'ouvriront davantage.

*\*Des conférences sont organisées toute l'année. Pour en savoir plus, Facebook : Femmes Chefs d'Entreprises Nouvelle-Calédonie*

## LES FEMMES MOINS REPRÉSENTÉES AUX POSTES D'ENCADREMENT ET DE DIRECTION

L'étude « Les femmes - formation et emploi en NC en 2016 » menée par l'IDC-NC fait apparaître que plus d'un cadre dirigeant sur trois est une femme selon les déclarations des employeurs. Excepté dans les domaines de la banque, des assurances, de l'immobilier, du commerce, (vente et grande distribution) où la parité est quasiment atteinte, l'accès aux postes d'encadrement et de direction reste encore très inégalitaire. Les domaines professionnels construction, bâtiment et travaux, transport et logistique, et industrie comptabilisent seulement 4 % à 33 % de femmes au sein des postes de direction. De la même manière, la direction d'entreprise est très majoritairement assurée par les hommes (76 %). Néanmoins, les femmes se dirigent plus vers les postes de direction de petite ou moyenne entreprise (16 %), ainsi que ceux de direction administrative et financière (14 %).

### Contact

Association Femmes chefs d'entreprises  
Tél. 75 12 33  
direction@hestia-gouvernantes.com  
www.medef.nc

## LA DENGUE DE TYPE 2 MENACE LA POLYNÉSIE

Après les trois cas de dengue de type 2 détectés chez les joueurs de football du Vanuatu lors des qualificatifs de la coupe du Monde U17, c'est à présent les Océania de lutte qui font craindre une épidémie, alors que ce type de dengue a disparu depuis 20 ans en Polynésie. Le médecin de la fédération tahitienne de football, Charles Tetaria, avait pris des mesures de prévention pour éviter la propagation du virus. Les lutteurs seront eux aussi examinés à leur arrivée.



## Bientôt une taxe environnement à Palau ?

Face aux dégradations récurrentes, en particulier de la part des touristes chinois, le gouvernement de Palau a prévu de mettre en place une taxe destinée à pallier les effets du tourisme sur l'environnement. Devant la pression d'une coalition de voyagistes et de compagnies aériennes, le président Tommy Remengesau a cependant décidé de reporter l'application de cette taxe fixe de 100 dollars américains par personne au 1<sup>er</sup> avril.



## Tonga géolocalise ses adresses postales

Le royaume de Tonga va bénéficier d'un nouveau système postal permettant de procurer une adresse aux habitants par le biais de la géolocalisation. Développée par la société britannique What3words, cette technologie d'avant-garde n'attribue pas un numéro et un nom de rue mais un enchaînement de trois mots en anglais séparés par deux points. Chaque foyer situé sur les 170 îles de l'archipel pourra ainsi bénéficier d'une adresse localisable par Internet.



## Record pour l'agriculture australienne

Dans son rapport sur les récoltes en 2016-2017, le bureau australien des études économiques et scientifiques pour l'agriculture (Abares) évoque un record historique pour la production agricole australienne, en particulier pour les céréales. « L'Australie et ses 24 millions d'habitants produisent actuellement de quoi nourrir environ 60 millions de personnes », a indiqué le ministre de l'Agriculture, Barnaby Joyce, qui anticipe cependant une légère baisse d'ici 2018.



## Une convention médicale pour Wallis-et-Futuna

Selon une convention signée au ministère des Outre-mer, entre l'Assurance-maladie et l'Agence de santé de Wallis-et-Futuna, le patient qui ne dispose pas d'une couverture sociale n'aura pas à faire l'avance des frais en Métropole. Désormais, « il sera pris en charge à 100 % dans la limite des tarifs opposables », a souligné Ericka Bareigts, la ministre des Outre-mer. Cette convention fait suite à un engagement pris par le président de la République lors de sa récente visite sur le territoire.

## UNE FEMME PILOTE SUR L'ATR 72 D'AIR VANUATU

Officiant à bord de la compagnie nationale Air Vanuatu, Katura Marae est la première femme pilote originaire du pays à passer aux commandes du nouvel appareil ATR 72-600, livré en novembre dernier. La jeune femme fait la fierté de la compagnie, qui célèbre son 30<sup>e</sup> anniversaire. Auparavant, Katura pilotait des Twin Otter, un avion de plus petite capacité destiné à effectuer des trajets sur des lignes intérieures du Vanuatu.



# PUD : les procédures se multiplient en province Nord

Les villes de Canala, Kaala-Gomen, Koumac et Pouembout ont engagé une révision de leur Plan d'urbanisme directeur dans une logique de restructuration du tissu urbain et une organisation spatiale actualisée de leur territoire. Des PUD sont également en cours d'élaboration sur les communes de Poya, Koné et Kouaoua.

**A**ugmentation de la population, projets de logements, nouveaux quartiers... les raisons ne manquent pas qui incitent les communes à réviser leur Plan d'urbanisme directeur. « Ce document de planification et d'occupation du sol est constitué d'un rapport de présentation (diagnostic du territoire communal et projet de territoire), qui vise à élaborer un état des lieux, tous secteurs confondus, et à définir les potentialités de développement de la commune qui seront confrontés à ses orientations politiques d'aménagement, indique Michel Bouillant, chef de projet en aménagement et urbanisme à la province Nord. Il comporte un règlement s'appuyant sur un zonage, des plans qui divisent la commune en plusieurs zones : urbaines, naturelles, agricoles, à urbaniser et de terres coutumières. Le règlement va édicter les prescriptions en matière d'occupation du sol et de constructibilité rattachées à chacune de ces zones, à l'exception des terres coutumières qui ne sont pas réglementées car régies par le droit coutumier. Ce document contient également des annexes qui peuvent être des documents faisant état des servitudes d'utilité publique ou encore de documents identifiant des risques naturels... »

## Une loi de pays encadre les PUD

En province Nord, de nombreux PUD sont actuellement en cours d'élaboration ou en révision. Certains ont été initiés avant l'adoption de la Loi de pays n°2015-1 du 13 février 2015 relative à la partie législative du Code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie précisant les principes directeurs du droit d'urbanisme en ce qui concerne les PUD et les permis de construire. La délibération n°12CP du 18 mars 2015, relative à la partie réglementaire de ce code, définit, quant à elle, les procédures à mettre en œuvre dans le cadre de l'élaboration, la révision, la modification ou la mise à jour des PUD. « Certains d'entre eux ont été initiés il y a plusieurs

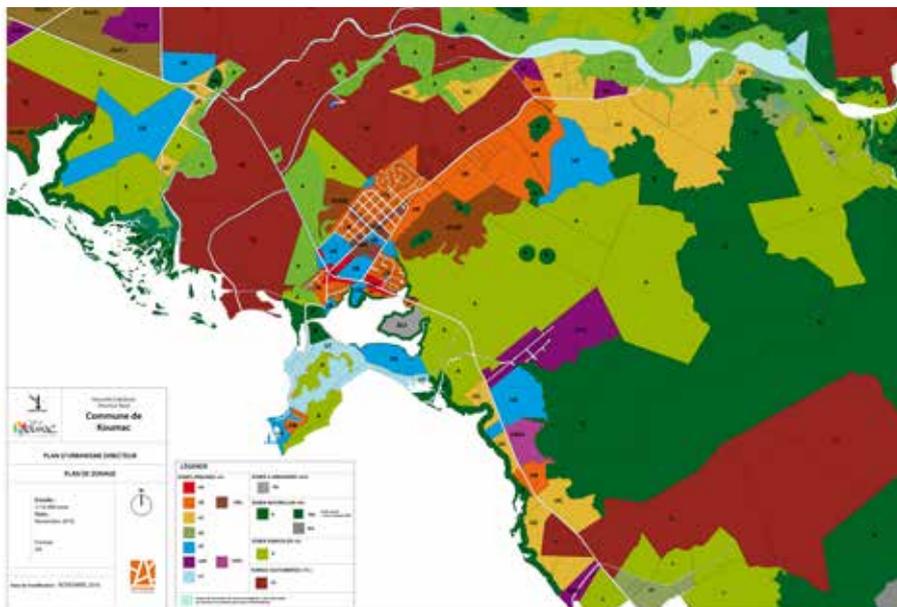
années et n'ont pas été finalisés. Ils nécessitaient d'être actualisés au regard de l'évolution du territoire communal. D'autres PUD ont été approuvés il y a trois ans, voire plus. Les communes concernées ont souhaité les réviser, tel que le leur permet la loi, afin d'adapter leur aménagement en fonction de l'évolution de leur territoire », note Michel Bouillant.

## Des PUD révisés...

Quatre PUD sont actuellement en cours de révision : Koumac depuis 2013, Pouembout depuis 2015, Kaala-Gomen depuis 2016 et plus récemment Canala. La révision du PUD de Koumac devrait être approuvée le 24 avril 2017 par une délibération de l'Assemblée de la province Nord. À Pouembout, le diagnostic et projet de territoire ont été finalisés. Le bureau d'études Athanor s'attaque à l'écriture du règlement du PUD avec l'élaboration des cartes de zonage. Pour Kaala-Gomen, la finalisation du rapport de présentation est actuellement en cours par le bureau d'études Thélème. Canala, quant à elle, vient tout juste d'initier la révision de son PUD.

## Et d'autres initiés

Kouaoua, qui a initié son PUD en 2012, en est à sa phase de finalisation. « Concernant Koné, la commune a émis le vœu de relancer son PUD en 2016 car le territoire a évolué, nécessitant un véritable diagnostic territorial », note Michel Bouillant. La commune de Poya, qui a la particularité d'être partagée entre les provinces Nord et Sud, fait l'objet d'une élaboration en étroite collaboration entre la commune et les deux provinces. Relancé en 2012, le PUD est dans sa phase de finalisation par le bureau d'études Design construction. Une enquête publique est sur le point d'être engagée. Les administrés disposeront de 47 jours pour faire part de leurs observations sur un registre d'enquête. Le commissaire enquêteur mandaté par les deux provinces devra recueillir ces observations puis rédiger un rapport d'enquête qui sera ensuite examiné en comité d'études avant de passer à la phase d'approbation.



Document de zonage du PUD de la commune de Koumac.



## Recrutement permanent ou temporaire?

**Nous vous connectons  
à tous les talents !!**

**MANPOWER**

Créateur de Solutions pour l'Emploi  
[www.manpower.nc](http://www.manpower.nc)

### What Do You Do ?

#### Manpower

37, route de la Baie des Dames - Ducos  
BP 27826 - 98863 Nouméa

Tél : 25 01 50

[agence.ducos@manpower.nc](mailto:agence.ducos@manpower.nc)



#### Manpower Koné

22, lot Industriel et Artisanal  
BP 20 - 98860 Koné

Tél : 42 52 42

[agence.kone@manpower.nc](mailto:agence.kone@manpower.nc)

# ABEH SARL

TRANSPORT EN COMMUN



**SCOLAIRE - CULTUREL  
SPORTIF**

Tél./Fax : 47 34 78 - 79 15 73 - email : [trans.abeh@canl.nc](mailto:trans.abeh@canl.nc)



## Un nouveau poumon économique pour le territoire

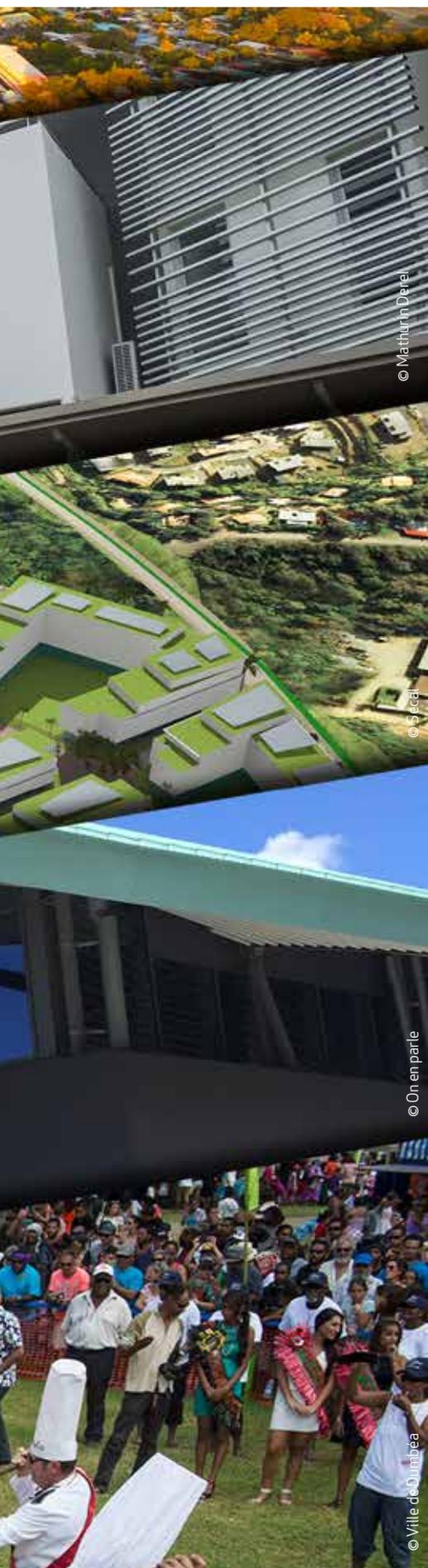
Au départ petite commune rurale dans les années 60, Dumbéa s'affiche aujourd'hui comme un carrefour stratégique et un cœur économique ancrés au cœur de l'agglomération du Grand Nouméa. Son développement urbain est désormais maîtrisé afin d'anticiper au mieux les besoins d'une population relativement jeune qui devrait frôler les 50 000 habitants d'ici les dix prochaines années. Forte de grands terrains et de la proximité des axes routiers, la commune possède des atouts essentiels qui séduisent les chefs d'entreprise prêts à déployer leurs activités en périphérie. Coup de projecteur sur une commune en pleine mutation.

Commune aux deux visages, rurale au nord et urbaine au sud, séparée par une chaîne montagneuse marquée par le col de Tonghoué, Dumbéa est située au centre du Grand Nouméa. « Néanmoins, elle reste encore méconnue », déplore le maire Georges Naturel, qui se bat depuis des années pour casser l'étiquette de « banlieue dortoir » qui lui colle à la peau. Constituée de lotissements érigés les uns à proximité des autres sans aucune homogénéité ni liaison entre eux, la commune a longtemps souffert de l'absence d'une réflexion cohérente. « Jusqu'à dans les années 2000, Dumbéa n'a pas maîtrisé son développement. Il a fallu une réflexion globale menée en 2008 pour la première fois entre les quatre villes du Grand Nouméa, par le biais du Syndicat intercommunal, pour raisonner en terme d'agglomération », relève Georges Naturel. Conscients qu'il devenait impossible de tout concentrer sur la capitale, nous avons défini un certain nombre de centralités à travers le Schéma de cohérence de l'agglomération de Nouméa (SCAN) en termes de logements, d'équipements publics et de développement économique. Nous avons également travaillé sur le futur plan de déplacement (Néobus). Et, lorsque nous avons révisé le Plan d'urbanisme directeur en 2012, qui a donné une vision stratégique du développement de la commune, nous avons décidé d'harmoni-

ser nos aménagements. Aujourd'hui, nous avons les mêmes règles d'urbanisation et d'aménagement entre Dumbéa et les trois ZAC que sont Dumbéa-sur-mer, Panda et la ZAC communale du centre urbain de Koutio. »

### De grands terrains pour produire et stocker

Difficile de ne pas le voir. Dumbéa est aujourd'hui en pleine effervescence avec des projets de grande envergure destinés à faire de cette commune atypique – sur 255 km<sup>2</sup>, seul 15 % du foncier est constructible – un carrefour stratégique et un cœur économique à part entière. Forte d'immenses terrains et de la proximité des axes routiers, la commune possède des atouts indéniables qui séduisent les chefs d'entreprise prêts à déployer leurs activités en périphérie. À preuve, implantées à l'ouest de Dumbéa, de part et d'autre de la voie express reliant Nouméa au nord du territoire, les deux ZAC provinciales, Dumbéa-sur-mer et Panda, devraient concentrer la majeure partie du développement urbain de l'agglomération dans les dix prochaines années. C'est dire leur potentiel. « Toutefois, il a fallu l'ouverture de l'échangeur de Panda et la suppression du péage de Koutio pour que la zone devienne réellement attractive », rappelle le maire de Dumbéa. Installée sur la ZAC Panda, la société LBDP





(Les Bétons du Pacifique) est spécialisée dans la fabrication de préfabriqués pour le bâtiment. Son choix de s'implanter dans cette Zone d'aménagement concerté a été dicté par plusieurs facteurs déterminants : un grand terrain qui offre énormément de surface pour produire et stocker, ainsi que sa situation géographique, située à proximité de la carrière qui approvisionne l'entreprise, lui permettant ainsi de réduire ses coûts de transport d'agrégats. « Du point de vue de la logistique et du gain de temps, c'est également plus simple puisque nous livrons pas mal de chantiers en brousse. Notre situation est stratégique », souligne Mr Hugeaud, le gérant.

### La proximité : un atout indéniable

Un raisonnement qui trouve écho dans la bouche de Christophe Chaler, gérant de l'entreprise de menuiserie et d'agencement, SEMA. « À la suite d'investissements dans notre outil productif, l'espace que nous occupions à Ducos était devenu trop exigü et non fonctionnel. À Dumbéa, la situation géographique était parfaite (...). Aujourd'hui, nous disposons de 1100 m<sup>2</sup> en open space et les employés ont gagné en confort de travail : plus de lumière, plus de place, mais aussi plus d'embouteillages ! Avant, nous étions obligés de fabriquer au jour le jour, faute de place. Aujourd'hui, nous pouvons stocker jusqu'à 2 mois de commandes. Cela nous permet de travailler dans une ambiance sereine. » Située à seulement quelques encablures de là, la société Socalog, prestataire en logistique, est le premier entrepôt du territoire aux normes ICPE. C'est aussi le plus important avec ses 12 000 m<sup>2</sup> de surface et ses

14 mètres de hauteur. Un second entrepôt de 6 000 m<sup>2</sup> est actuellement en cours de construction à 500 mètres et devrait être opérationnel à la fin de l'année. Pour son directeur général, Yvan Exposito, la proximité de Nouméa est indéniablement un point positif. Cependant, il déplore « l'étroitesse des routes peu appropriées aux flux de camions (6 000 containers traités en 2016) et l'absence de desserte de transports publics qui pose problème pour un certain nombre de mes salariés ».

### 400 lots à bâtir sur Panda

À terme, la ZAC Panda proposera environ 400 lots à bâtir, dédiés aux entreprises, aux commerces et à l'habitat. Alors que la 2<sup>e</sup> tranche de travaux (terrassement et viabilisation) vient de démarrer, les terrains sont quasiment tous vendus sur la 1<sup>ère</sup> tranche de la ZAC : 82 entreprises (artisanales et industrielles) y sont déjà implantées et la commune espère ainsi augmenter l'offre d'emplois sur son territoire. « Cette ZAC permettra un rééquilibrage en matière d'activités professionnelles car actuellement tout le pôle emploi de l'agglomération est essentiellement centré sur le sud, en particulier sur la presqu'île de Ducos pour l'activité industrielle », observe Gérard Piolet, 3<sup>e</sup> adjoint chargé de l'aménagement du territoire, du développement économique et du développement durable. Pour nous, tout l'enjeu est de réussir à faire cohabiter de l'habitat (400 logements) avec des activités artisanales et industrielles. Nous nous attendons à recevoir entre 3 500 et 4 000 travailleurs sur les trois tranches de Panda. » De nombreux projets y sont d'ores et déjà envisa-

gés. Parmi eux : la construction d'un quai d'apport volontaire qui permettrait notamment aux artisans et aux industriels d'évacuer leurs déchets polluants, et la création d'un funérarium avec une salle de veille via une délégation de service public. Après avoir accueilli le plus gros réservoir d'eau de la Nouvelle-Calédonie, la ZAC s'apprête à recevoir une station d'épuration qui permettra de traiter l'ensemble des eaux usées de Dumbéa-sur-mer et Koutio, soit l'équivalent de 50 000 habitants. « Notre objectif est de raccorder et de rendre raccordable l'ensemble du sud de la commune et de traiter le futur Centre urbain de Koutio (CUK) », relève le maire.

### Dumbéa-sur-mer : la plus grande ZAC de France !

Classée ZAC en 2007, Dumbéa-sur-mer connaît depuis un essor fulgurant. C'est même la plus grande Zone d'aménagement concerté de France ! Le projet s'inscrit en continuité de l'extension urbaine de la ville de Nouméa en se développant le long de la baie de Koutio sur 500 hectares. « Dumbéa-sur-mer fait le lien entre deux autres ZAC sur le territoire communal : au sud, celle du Centre urbain de Koutio, destinée à être le cœur de ville avec de grands équipements et une mixité de commerces et d'activités, et au nord la ZAC Panda associant activités et habitat en "complément" de la zone de Ducos », indique Gérard Piolet. Sous l'impulsion de la province Sud, la SECAL y aménage de nouveaux quartiers résidentiels depuis 2008 qui accueilleront plus de 6 000 logements ainsi que des équipements publics. Atypique, Dumbéa-sur-mer l'est assurément car elle com-



© O1 en parole



© Socalog

porte plusieurs polarités. « D'un côté se trouve le Pic aux Chèvres, mitoyen de la ZAC Panda, qui comprend des logements et des commerces de proximité, et Apogoti où nous avons engagé la construction d'une gendarmerie qui devrait débuter en 2018. De l'autre, on a le Médipôle de Dumbéa, le plus gros équipement public jamais construit en Nouvelle-Calédonie ! », ajoute le maire. Pour la commune, les impacts s'annoncent énormes avec 1 800 emplois directs auxquels il convient d'ajouter la sous-traitance. Sans oublier les familles qui viennent visiter les patients et qui représentent une moyenne de 8 000 personnes par jour ! « Étonnamment, il a été difficile d'inciter les entreprises et les promoteurs à s'implanter dans le secteur », reconnaît Georges Naturel. Signe que les temps changent, une douzaine de commerces y sont prévus, de même que trois restaurants. Mais pas seulement. En plus du centre de radiothérapie et de l'Institut Pasteur, le pôle logistique de l'ancien CHT (lingerie et médicaments) s'y est implanté. Et d'autres projets sont en cours qui vont accompagner ce développement. Sont prévus : l'installation du centre de transfusion sanguine, la construction d'une résidence FSH pour seniors d'une capacité de 140 logements et d'un hypermarché dont l'ouverture est annoncée pour fin 2018. Quant à la Mutuelle des fonctionnaires, elle projette d'y construire un centre (hébergement, crèche, pharmacie...).

### Un véritable centre-ville à Dumbéa !

Avec 36 000 habitants, Dumbéa est la deuxième commune de Nouvelle-Calédonie. Sa population devrait doubler d'ici 2030 !

Dotée d'une population jeune (45 % des habitants ont moins de 25 ans), Dumbéa se devait d'avoir un centre-ville capable de rivaliser avec Nouméa et de proposer à ses populations divers loisirs et activités. Stratégiquement placée à la croisée du Mont-Dore, de Païta et de Nouméa, desservie à la fois par la Savexpress et la RT1, la ZAC du Centre urbain de Koutio (CUK), qui prévoit l'urbanisation d'un véritable futur centre-ville autour du lycée du Grand Nouméa, se veut une façade pour la commune. Destinée à devenir un pôle à l'échelle de l'agglomération selon les dispositions du Schéma de cohérence de l'agglomération nouméenne, ce projet phare de la mandature comprendra des grands équipements, 65 000 m<sup>2</sup> d'activités tertiaires (17 750 m<sup>2</sup> sont déjà réalisés), des services publics ou privés, des commerces et 1 200 logements (554 sont finalisés). Le chantier devrait s'achever entre 2025 et 2030.

### Des équipements structurants

Porté par la mairie et aménagé par la SECAL, le futur cœur névralgique de Dumbéa s'étend sur une trentaine d'hectares situés entre le centre commercial Kenu in et le lycée du Grand Nouméa. À travers ce projet, l'exécutif entend offrir à ses administrés les services et les commodités de la vie urbaine. « Mais un centre-ville ne peut pas vivre qu'avec des logements et des administrations. Pour être attractif, il lui faut aussi des commerces, des restaurants et un équipement structurant », souligne Georges Naturel. Au centre du cœur urbain, il est d'ores et déjà prévu la réalisation d'un cinéma multiplexe de 12 salles, soit l'équivalent de 1 800 fauteuils. Exploité par l'enseigne MK2, l'un des leaders du secteur cinématographique, il permettra de créer 32 emplois. « Attention, tempère le maire, ce ne sera pas un endroit où l'on vient juste acheter sa place de cinéma mais un lieu de vie



© SAS KTR



© Mathurin Derel

## ET DUMBÉA DANS 20 ANS ?

26

« 20 ans, c'est long ! Aujourd'hui, personne ne sait où se trouvent les frontières de Nouméa, Dumbéa et du Mont-Dore. On passe d'une commune à l'autre sans s'en rendre compte. Dans 20 ans, je ne sais pas si on parlera encore de communes. On aura une agglomération parce que c'est dans l'air du temps et que c'est une question d'économie. Les collectivités publiques ont de moins en moins de moyens (...). Ce sera soit une intercommunalité, soit une agglomération mais ça passera forcément par la réorganisation administrative derrière les accords de Nouméa. Il faudra essayer de s'organiser et de mutualiser nos moyens pour réduire nos coûts de fonctionnement (...). Le développement du nord est plus compliqué car il y a des zones inondables (...). À plus court terme, c'est-à-dire d'ici 5 à 10 ans, j'espère qu'un gars de Val Plaisance prendra la décision de venir dîner dans un restaurant connu et reconnu de Dumbéa avant de se faire un petit cinéma ! La tendance sera inversée. »

**Georges Naturel, maire de Dumbéa.**

culturelle où il y aura des ateliers, de l'animation, du multimédia ainsi qu'une grande salle qui pourra accueillir des conférences ou les fêtes des écoles. » L'ouverture est prévue début 2019. Juste à l'arrière du cinéma, une résidence pour étudiants, dotée de 80 places, verra le jour afin de créer encore plus de vie dans le centre-ville. Le passage du TCSP (transport en commun en site propre) en plein centre de la ZAC, ainsi que la création d'un système de contre-allées depuis la RT1 permettront d'en faire un quartier vivant et facilement accessible à tous. « Le projet Néobus répond aux enjeux de déplacement de l'agglomération du Grand Nouméa. Potentiellement, 66 % des actifs de Dumbéa pourraient utiliser ce moyen de transport », relève Gérard Piolet. L'aménagement des abords

de la Tonghoué favorisera un cheminement doux (piétons, cycles) depuis le Centre urbain de Koutio jusqu'à l'hôtel de ville, via le lycée du Grand Nouméa et la piscine, en permettant un accès au Parc des sports, situé de l'autre côté de la Savexpress, et à la ZAC de Dumbéa-sur-mer.

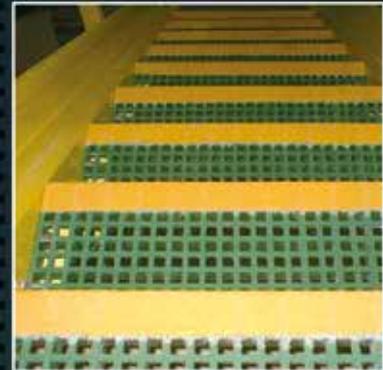
### Un nouvel hôtel de ville

Pour répondre aux exigences d'une population en plein essor, un nouvel hôtel de ville (ou pôle administratif) est venu s'adosser au centre-ville, en lieu et place de l'ancienne mairie annexe de Koutio. Il s'étend sur 3 900 m<sup>2</sup> et comprend trois étages. « Le développement des ZAC Dumbéa-sur-mer et Panda puis l'arrivée du Médipôle fin 2016 ont profondément modifié la répartition des habitants sur la commune,

nous amenant à construire un équipement au plus près de nos administrés. Il nous semblait en effet pertinent de rassembler tous les services de l'état civil à proximité du Médipôle », explique le maire. Pas question pour autant de spolier les populations du nord de la commune. La mairie du nord, située à Dumbéa Rivière, proposera toujours les mêmes services via des permanences. « Le boom du sud doit s'articuler avec la préservation du nord de la commune, plus agricole, qui représente le poumon vert de l'agglomération à seulement dix minutes de Nouméa, assure Georges Naturel. Nous y comptons beaucoup de maraîchage, dont le plus gros maraîcher de l'agglomération, des agriculteurs, des éleveurs de poules. Sans oublier le parc Fayard, dont le haut de la rivière est classé parc provincial. Nous projetons d'ailleurs d'amener des pôles de loisirs à la rivière afin de conserver et de préserver ce classement (...). Notre souhait est de liaisonner la commune via la rivière en créant la promenade Jules Renard sur le même modèle que la promenade Pierre Vernier. » En seulement quelques décennies, la petite bourgade rurale des années 60, qui comptait alors 463 habitants lors du premier conseil municipal (1961), a bien changé, offrant, peu à peu, le visage d'une agglomération dynamique.

# CP COMPOSITES

CAILLEBOTIS ET PROFILS POLYESTER

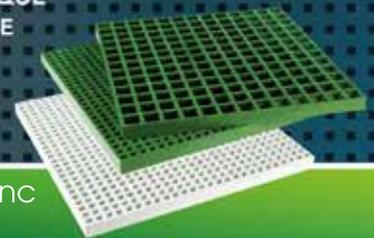


SOLUTION ANTICORROSION - RESISTANCE MECANIQUE  
ISOLANT ELECTRIQUE, THERMIQUE ET PHONIQUE  
LEGERETE ET FACILITE DE MONTAGE



UN CONCEPT INNOVANT

Tél. 46 64 69 / 79 61 32 ■ [contact@cpcomposites.nc](mailto:contact@cpcomposites.nc)  
Zone d'activité Panda - Dumbéa sur Mer



Créative

**SOCALOG**  
votre solution logistique

34, rue de l'Industrie ZAC PANDA  
98839 DUMBÉA - NOUVELLE CALÉDONIE  
[www.socalog.nc](http://www.socalog.nc) - [contact@socalog.nc](mailto:contact@socalog.nc)  
(+687) 43 76 60



## SOCALOG, L'AUTRE DIMENSION DE LA LOGISTIQUE

Professionnels, Industriels, Particuliers...

- Vous manquez temporairement d'espace de stockage ?
- Vous souhaitez franchir un cap dans votre développement ?
- La gestion de votre logistique vous prend trop de temps ?

SOCALOG propose en toute confidentialité des solutions logistiques mutualisées, flexibles et adaptées à vos besoins.

« Optez pour une logistique externalisée,  
c'est l'assurance d'un service clé en main au quotidien ! »

## LE DÉTAIL DE NOS OFFRES :

THÉMATIQUES      ACTIVITÉS PROPOSÉES



STOCKAGE SUR MESURE PERSONNALISÉ ET SÉCURISÉ

SOLUTIONS LOGISTIQUES EXTERNALISÉES

OPTIMISATION DE VOS STOCKS

TARIFICATION SIMPLE ET ADAPTÉE

PRESTATION GLOBALE : DE L'IMPORT À LA DISTRIBUTION DE VOS PRODUITS

AUDIT ET CONSEILS

# France Télévisions en escale sur le caillou

De passage en Nouvelle-Calédonie pour la première fois, la présidente du groupe France Télévisions, Delphine Ernotte-Cunci, est revenue sur plusieurs dossiers.



Jean-Philippe Pascal, directeur régional de NC 1<sup>ère</sup>, Delphine Ernotte-Cunci, présidente du groupe France Télévisions, et Walles Kotra, directeur exécutif du réseau Outremer 1<sup>ère</sup> et France Ô.

C'était une première pour Delphine Ernotte-Cunci qui n'a pas boudé son plaisir. « Au-delà de la carte postale, ce ne sont pas les paysages qui me frappent mais l'histoire politique de ce pays, riche d'enseignements. » En partance pour le Festival international du film documentaire océanien, la présidente de France Télévisions a profité de son escale pour réaffirmer la place importante des 9 radios, télévisions et offres numériques ultramarines « qui ont vocation à porter la voix de l'outre-mer au sein de France TV » et s'exprimer sur plusieurs dossiers d'actualité.

## Transfert de compétences

Concernant le transfert des compétences et l'article 27 de la loi organique, Delphine Ernotte-Cunci s'est montrée très claire. « Je n'ai pas de réflexion propre sur l'article 27. Je considère que tout ce qui touche au transfert de la compétence de l'audiovisuel n'appartient

absolument pas à France Télévisions. C'est une décision politique qui engage et la Nouvelle-Calédonie et l'État français. Dans l'application de cette décision, nous n'avons pas notre mot à dire (...). Je suis venue comprendre les enjeux, voir la situation car cela répond à une interrogation des personnels qui s'inquiètent (...). J'ai profité de mon séjour pour rencontrer des personnalités politiques, pour les écouter sur la façon dont ils voient les choses. Ce n'est pas un dossier ouvert aujourd'hui pour nous mais peut-être qu'il s'ouvrira un jour. »

## Échéances politiques

S'agissant des échéances politiques, elle a rappelé qu'il était, « à ce jour difficile de s'y préparer sans en connaître la finalité. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que dans un monde de plus en plus complexe où les réseaux sociaux apparaissent comme des perturbateurs, il est essentiel d'avoir un traitement des informa-

tions toujours vérifié, de faire notre métier du mieux possible en donnant à voir des points de vue différents. »

## NCTV

« Dans un territoire, quel qu'il soit, nous avons intérêt, nous, télévision de service public financée par les deniers publics, à trouver les meilleures relations possibles avec notre environnement et en particulier avec les chaînes privées sur le territoire. (...) J'encourage non pas une concurrence féroce et sauvage, mais au contraire des formes de coopération et d'alliance qui trouvent un intérêt pour les deux parties. »

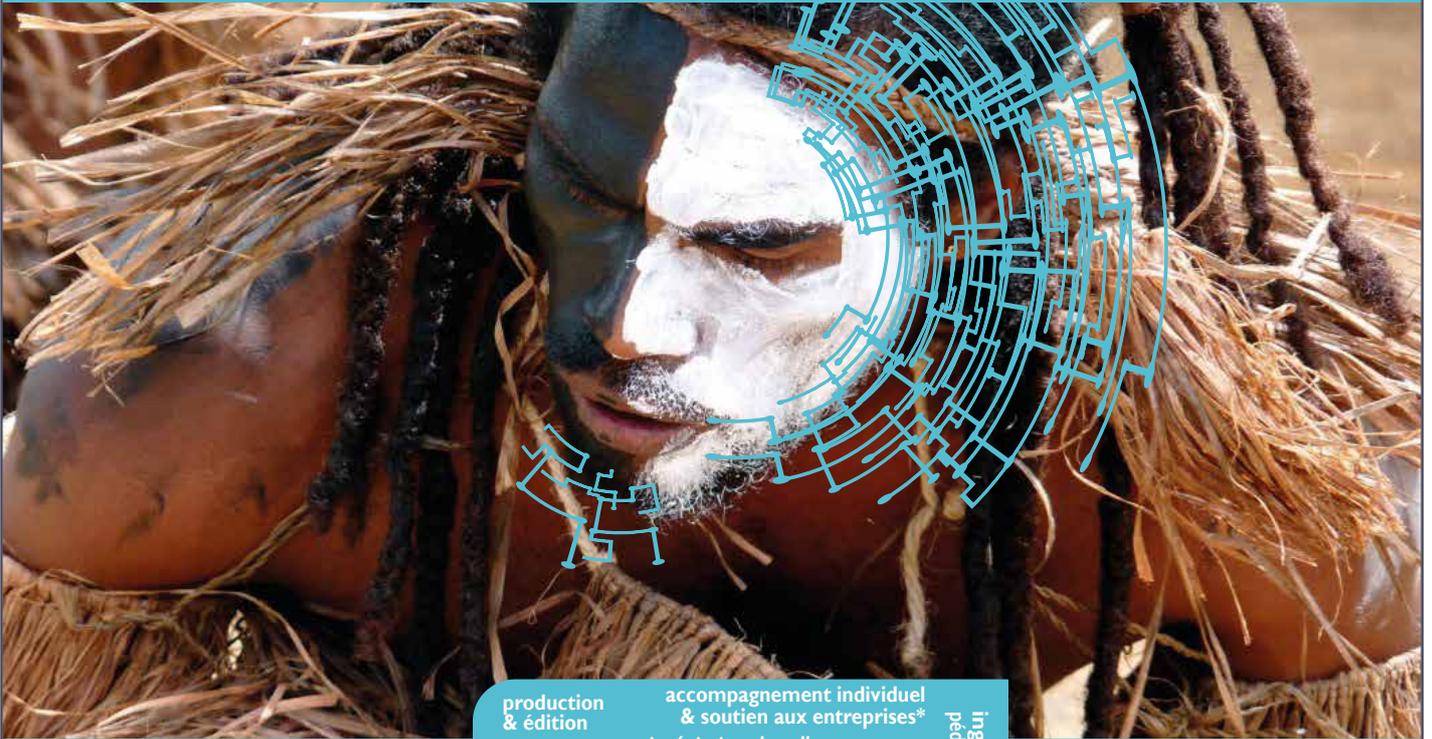
## La politique de production du groupe France Télévisions

« Globalement, au sein de France Télévisions, nous arrivons à financer notre développement numérique et en création à travers deux façons : l'État actionnaire qui a augmenté dernièrement la redevance et les moyens donnés à l'entreprise publique ainsi que les efforts que nous pouvons faire nous-même en termes d'économies et de développement de ressources interne. Oui, il y aura des efforts qui vont être demandés à l'ensemble des équipes de France Télévisions. »

## Un « Netflix à la française »

Pour résister à la concurrence et capter un public dont les usages audiovisuels sont différents aujourd'hui, la présidente de France Télévisions a annoncé la création, en octobre, d'un « Netflix à la française », une plateforme qui proposerait des films, des séries, des documentaires et de l'animation. « Nous ne pouvons pas laisser les géants américains contrôler ce marché sous peine de mettre à mal l'exception culturelle française (...). »

LE DEVELOPPEMENT PASSE PAR LA CONNAISSANCE DE L'HISTOIRE, DES MENTALITES ET DE LA CULTURE EN NOUVELLE-CALÉDONIE



production  
& édition  
consulting  
& culture  
calédonienne

histoire  
& culture  
calédonienne

études

accompagnement individuel  
& soutien aux entreprises\*  
ingénierie culturelle  
événementiel  
création et gestion de projets  
économiques innovants

ingénierie  
pédagogique

\*accompagnement universitaire en métropole et insertion en NC

[www.jkukeiwe.nc](http://www.jkukeiwe.nc)

(+687) 94 51 54

[facebook.com/cabinet.jkukeiwe](https://facebook.com/cabinet.jkukeiwe)

**JCB**

- UNE SOLUTION À TOUS VOS TRAVAUX -

 **ALMAMETO**  
ÉQUIPEMENTS TÉL. : 77 37 69

 **JCB NC**

# Le solaire de plus en plus compétitif

**Quadran Pacific a signé deux nouvelles centrales photovoltaïques à Témala et Boulouparis qui permettront de tripler la puissance solaire produite en Nouvelle-Calédonie. Coût de l'investissement : plus de 3 milliards de francs sur fonds privés.**

**F**iliale du groupe français Quadran, spécialisée dans les énergies renouvelables, Quadran Pacific (anciennement Aéro watt) est installée en Nouvelle-Calédonie depuis plus d'une quinzaine d'années. Ce producteur indépendant d'électricité a développé quatre des cinq parcs éoliens du territoire avant de se lancer, dans les années 2000, dans l'énergie solaire. En 2015, sa première réalisation porte sur les toits du Port autonome de Nouvelle-Calédonie où 3 000 panneaux solaires sont installés et reliés au réseau électrique EEC. Plus récemment, Quadran Pacific a signé la première centrale photovoltaïque en terre coutumière à Témala (Voh) et une seconde à Boulouparis, la plus importante jamais installée sur le territoire. « Fin 2016, la Nouvelle-Calédonie comptait 7 mégawatts de projets solaires existants, toutes installations confondues. Avec 15 mégawatts supplémentaires, la construction de nos deux centrales va permettre de tripler la puissance solaire produite localement », indique son directeur, Cédric André.

### 16,50 francs le kWh

La centrale Hélio Témala est opérationnelle depuis la 2<sup>e</sup> quinzaine de mars. Sa puissance de 3 mégawatts va permettre de couvrir la consommation domestique de 1 500 foyers des alentours. « Si notre production représente plus que ce qui est réellement consommé, elle repartira dans le réseau de transport pour redescendre sur la zone VKP », souligne Cédric André. La première centrale photovoltaïque installée sur du foncier coutumier a permis de faire travailler 15 à 20 personnes de la tribu de Témala durant 5 mois.

Avec une puissance de 12 mégawatts, Hélio Boulouparis va, quant à elle, alimenter 5 400 foyers. La plus grosse centrale photovoltaïque du territoire qui sera mise en service mi-avril, a une emprise au sol de 17 hectares clôturés et est composée de 43 200 panneaux solaires. Le prix du kWh produit par la centrale de Boulouparis s'élève à 16,50



Avec une puissance de 12 mégawatts, Hélio Boulouparis va alimenter 5 400 foyers.

francs alors que le coût moyen de production s'élève à 21 francs sur le réseau classique. « On va donc vendre moins cher au réseau et ainsi lui faire gagner de l'argent. Et tout cela sans défiscalisation ni argent public », relève Cédric André.

### Vers des centrales photovoltaïques à stockage

Le solaire photovoltaïque est une énergie propre qui permet aujourd'hui de produire une électricité moins chère que les solutions fossiles existantes et sans argent public. « Cela s'explique en grande partie par le prix du panneau solaire, représentant une part importante du coût global de la centrale, qui a été divisé par cinq en dix ans », note Cédric André. D'autres facteurs entrent également en compte. La Nouvelle-Calédonie dispose d'atouts favorables au développement de l'énergie

verte : un bon rayonnement solaire, du foncier, des coûts de construction faibles et des acteurs locaux jouissant d'une bonne expertise. Prochaine étape : construire des centrales solaires avec stockage d'électricité. « Maintenant que nous savons faire du solaire de moins en moins cher, notre objectif va être d'y ajouter du stockage afin de transformer cette énergie verte en moyen de production prévisible et non intermittent, de façon à être en mesure de prévoir et d'amener une puissance constante en journée, à un moindre coût », conclut Cédric André. De fait, Quadran Pacific a déjà déposé un projet de centrale photovoltaïque avec stockage auprès du gouvernement.

### Contact

**Quadran Pacific**  
Tél. 27 65 38 / [www.quadran.fr](http://www.quadran.fr)



Bac de rétention et absorbant



Equipement de Protection Individuelle



Poubelles et cageots plastique



Tapis caoutchouc et joints



Excellente aptitude au collage



Tél. 27 27 69 | Fax : 24 19 59

Commercial : 76 11 54

axiome@axiome.nc | www.axiome.nc

22 Rue Réaumur Duces

Du lundi au vendredi 7 h à 12 h et 13 h à 17 h le samedi de 8 h à 11 h



Néa-HR\*, le seul Système d'Information et de gestion des Ressources Humaines 100% calédonien en mode service (SAAS)



Modules : PAYE, Gestion des temps et des activités, Workflows, RH Formation, EAE, GPEC Déclarations

Services : mode « SAAS » SIRH en mode SERVICE en ligne

Externalisation partielle ou totale de la Paie avec notre partenaire MULTIDESK

Information : Rémi  
tel: 760.155 / 285.582  
remi@etime-pacific.nc  
www.etime-pacific.nc



\*Néa-HR solution développée par Nouméa-Informatique

# TGC : tout savoir sur la facture !

Le 1<sup>er</sup> avril 2017, la Taxe générale sur la consommation (TGC) est entrée en vigueur avec une marche à blanc, période pendant laquelle la taxe se superpose, à des taux très faibles, à la fiscalité existante. Avec l'arrivée de la TGC, la facture devient un élément essentiel dans les échanges commerciaux comme justificatifs du mécanisme de collecte et de déductibilité. En effet, les assujettis doivent mentionner la TGC sur les factures adressées à leurs clients, c'est la TGC collectée, et ils ne peuvent déduire que celle mentionnée sur les factures reçues, la TGC déductible.



## Quelles mentions doivent obligatoirement figurer sur une facture ?

- Le nom complet et l'adresse de l'assujetti et de son client.
- La date de réalisation de l'opération et celle de l'émission de la facture.
- Les numéros RID de l'assujetti.
- Un numéro unique, basé sur une séquence chronologique et continue.
- Pour chacun des biens livrés ou des services fournis : la quantité, la dénomination précise, le prix unitaire hors taxe, le taux de taxe applicable.
- Les rabais, remises ou ristournes consentis.

Attention : avec l'arrivée de la TGC, d'autres mentions obligatoires s'ajoutent à celles précédemment citées en fonction des différents cas de figures possibles.

- Le montant de la taxe à payer et, pour chaque taux d'imposition, le total hors taxe et la taxe correspondante.
- Le cas échéant, la référence au fondement juridique de l'exonération de l'opération :
  - Les exportations : « Opération exonérée de TGC conformément à l'article Lp 486 du Code des impôts ».
  - les opérations réalisées par les personnes bénéficiant du régime de la franchise en base : « Franchise en

base - TGC non applicable conformément à l'article Lp 509 du Code des impôts ». Sont concernées les entreprises proposant des prestations de services dont le chiffre d'affaires est inférieur à 7,5 millions de francs et celles qui réalisent des livraisons de biens dont le chiffre d'affaires est inférieur à 25 millions de francs.

- Les opérations réalisées auprès des sociétés soumises à l'IS mine (35 %) ou des exploitants agricoles soumis au régime du forfait à l'impôt sur le revenu : « Opération réalisée en franchise de taxe, conformément à l'article Lp 506-2 ou Lp 506-3 du Code des impôts ». Sont concernées une dizaine d'entreprises du secteur minier qui achètent en franchise de taxe les biens et services utilisés pour la réalisation de leurs exportations de minerais bruts ou transformés. Pour bénéficier de cette franchise, les entreprises doivent fournir à leur fournisseur - qui leur facturera hors TGC - une attestation d'achat en franchise de taxe certifiant que les biens

ou services acquis sont destinés aux besoins de leurs activités.

- Les opérations faisant l'objet d'une taxation sur la marge (ex. : agences de voyage, revendeurs de voitures d'occasion) : la mention du régime particulier applicable selon l'article Lp 499-3.

- Le cas échéant, la mention de l'option pour les débits prévue à l'article Lp 500-2. Sont concernés les prestataires de services qui souhaitent que l'exigibilité de la taxe intervienne à la facturation et non à l'encaissement des acomptes ou du prix, comme le prévoit le droit commun.

## Comment établir une facture où figurent la TGC et la TSS ?

Durant cette période de marche à blanc, la DSF admet que ces deux taxes (TGC et TSS) soient regroupées sur la même ligne de facturation. Sont concernées les entreprises qui sont conjointement soumises à la Taxe générale sur la consommation et la Taxe de solidarité sur les

Atelier mécanique : Activité de service – Assujettie à la TGC



<b>FACTURE</b> N° XXXXX		EMISE PAR : ENTREPRISE X 01 rue du Faubourg BP 200 98000 Nouméa Tel : 21.32.23 RIDET : 192700.002		DESTINATAIRE: CLIENT ROGER 01 rue du village 98000 Nouméa Tel : 21.32.23		
#REF	DESIGNATION	Qté	P.U.	Total HT XPF	Taux %	TAXES
AXXXX	Heure MO réparation	3	5 500	16 500 XPF	-	5,35%
BXXXX	Fourniture pièce automobile	1	1 500	1 500 XPF	-	1%
TPXXXX	Déplacement Grand Nouméa	1	7 000	7 000 XPF	-	5,35%

Désignation	TOTAL HT	Taux	TSS	TGC	TTE
TTE à 5,35% TGC à 1%	25 000	6,45%	1 675	80	26 755
TGC à 1%	1 680	1%	0	80	1 860

<b>Total HT</b>	<b>25 000 XPF</b>
Remise	
<b>Total taxes</b>	<b>1 272 XPF</b>
<b>Total TTC</b>	<b>26 272 XPF</b>

## BON À SAVOIR

Le Code du commerce - art L 123-22 - stipule que les factures doivent être conservées pendant 10 ans.

services. Toutefois, cette faculté est réservée aux assujettis qui ne sont pas en mesure de facturer ces deux taxes distinctement.

Trois configurations de cumul de TSS (5%) sur les services et de la TGC au taux réduit de 0,25 %, au taux spécifique de 0,35 % et au taux supérieur de 1 % sont détaillées dans le tableau ci-contre.

Les assujettis qui mettent en œuvre cette faculté ont la possibilité d'indiquer, en pied de facture, le détail de la ventilation entre les deux taxes. Ils peuvent également éditer un document extracomptable à l'appui de chaque facture sur lequel la ventilation opérée est détaillée.

**Attention : la mise en œuvre de cette faculté de facturation groupée des deux taxes ne dispense en aucun cas de les comptabiliser de manière différenciée pour les déclarer chacune selon les modalités qui leur sont propres.**

### Et dans le cas d'une facturation d'un professionnel à un particulier ?

Le professionnel n'a pas d'obligation fiscale de facturation pour les opérations réalisées au profit des particuliers pour toute vente d'un montant inférieur à 5 000 F TTC. Toutefois, sur la demande du client, il doit pouvoir lui remettre le document conforme aux obligations mentionnées ci-dessus.

**Le ticket de caisse ne peut en aucun cas faire office de facture car il ne comporte pas les mentions obligatoires.**

### À quel moment la facture doit-elle être établie ?

En principe, la facturation est établie au moment de la réalisation de l'opération,

Hypothèses de cumul des taxes TGC et TSS	Taux cumulés
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Services soumis à la TSS et à une TGC à taux réduit (art.4 de l'arrêté n°201-209/GNC du 17 janvier 2017).</li> <li>- Vente à emporter de plats préparés résultant d'une transformation locale et de boissons produites localement par les personnes visées au IV de l'article Lp 918 du Code des impôts.</li> </ul>	5,25 %
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Services soumis à la TSS et à une TGC à taux spécifique (art.5 de l'arrêté n°201-209/GNC du 17 janvier 2017).</li> </ul>	5,35%
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Services soumis à la TSS et à une TGC à taux supérieur (art. 7 de l'arrêté n°201-209/GNC du 17 janvier 2017 =&gt; Location de longue durée de véhicules).</li> <li>- Boissons alcoolisées importées fournies à l'occasion d'un service de restauration.</li> <li>- Vente à emporter de boissons soumises au taux supérieur par les personnes visées au VI de l'article Lp918 du Code des impôts.</li> </ul>	6%

## LES RÈGLES D'ARRONDIS

Pour les redevables qui ne sont qu'occasionnellement tenus d'émettre des factures, le montant de la taxe due est arrondi à l'issue de chaque période d'imposition. Sont concernés les redevables qui sont essentiellement en relation avec le consommateur final, qu'ils aient, ou non, mis en œuvre la possibilité qui leur est offerte de comptabiliser leurs recettes, taxe comprise ou non. Il est arrondi au niveau de la facture lorsqu'un redevable est soumis à l'obligation de facturation. Toute fraction de francs CFP supérieure ou égale à 0,5 est comptée pour un franc et toute fraction de franc inférieur à 0,5 est comptée pour 0. La base d'imposition est arrondie en conséquence. La taxe due pour chaque opération d'importation est également arrondie selon cette règle.

soit la livraison pour les biens et la réalisation de la prestation pour les services. Par dérogation, la facturation périodique est possible pour les clients au profit desquels sont réalisés des livraisons de biens ou des prestations récurrentes.

Avec l'arrivée de la TGC, chaque acompte perçu doit faire désormais l'objet d'une facturation selon l'article Lp 514-alinéa 2.

### Par qui la facture doit-elle être établie ?

En général, la facture est établie par l'en-

treprise elle-même. Dans certains cas, l'assujetti peut confier l'établissement de ses factures à un tiers en établissant un mandat de facturation. Ce tiers peut être le client lui-même ; on parlera alors d'auto-facturation.

### Contacts

CCI - Conseillers TGC  
 Sarah Guyot : 24 40 74  
 Kévin Bramoullé : 24 23 85  
 conseil@cci.nc

NOUVEAU !

Déclarez  
vos ressources  
annuelles sur  
***www.cafat.nc***

**Vous bénéficiez d'un délai  
supplémentaire jusqu'au 15 mai 2017.**

Attention, les travailleurs indépendants artistes ne sont pas concernés.

***www.cafat.nc*** Vos démarches en quelques clics, c'est bien plus pratique.

En savoir + : e-recouvrement@cafat.nc



**05.00.44** (appel gratuit)



**CAFAT**  
Votre vie, c'est notre quotidien

# Parcours commerçant : des formations pour mieux vendre !

Afin de répondre aux besoins spécifiques des commerçants calédoniens dans un contexte de développement du tourisme, la CCI leur propose des formations, sous forme de modules, dédiées au parcours commerçant.

**D**ans le cadre de son partenariat avec le syndicat des commerçants de Nouvelle-Calédonie, la CCI a dressé un bilan des besoins en compétences des commerçants et des exploitants calédoniens. Cette réflexion a abouti à la création de plusieurs modules indépendants de formations, de courte durée, dont l'objectif est d'améliorer le contact du commerçant avec la clientèle locale et internationale, tout en adaptant son offre et ses actions commerciales aux besoins des clients. Frédéric Pratelli, président du syndicat des commerçants de Nouvelle-Calédonie et élu de la CCI, nous en dit plus.

## Des réponses opérationnelles à des problématiques ciblées

« L'une des premières problématiques des commerçants est de comprendre ce que la clientèle attend et comment elle se comporte. Pour ce faire, il s'agit de bien identifier sa cible pour lui proposer un accueil personnalisé », précise Frédéric Pratelli. De fait, l'accueil passe également par un échange en anglais lorsque cela est nécessaire. « L'anglais professionnel a été identifié comme l'un des besoins des commerçants qui ont les croisiéristes comme clients. Même si beaucoup d'entre eux possèdent les bases pour s'exprimer, il devient indispensable de maîtriser certains termes commerciaux afin d'augmenter les dépenses des touristes à Nouméa. »

## S'adapter à de nouvelles habitudes de consommation

« En plus de devoir travailler avec une clientèle étrangère en augmentation, les commerçants calédoniens doivent également faire face à l'arrivée massive de l'achat sur Internet. Pour tirer son épingle du jeu, il va donc être indispensable de s'adapter à ces nouvelles habitudes de consommation et à cette diversité d'offres », indique Frédéric Pratelli. La présence des enseignes locales en ligne et sur les réseaux sociaux fait ainsi partie des incontournables pour gagner en visibilité. « Aujourd'hui, il faut être présent sur les principaux supports web identifiés comme des vecteurs d'achat, et Facebook en fait partie. » Par ailleurs, le confort d'achat dans des magasins bien éclairés, bien achalandés, proposant un concept de présentation original, influe également considérablement sur le parcours d'achat. « Le merchandising est un outil d'aide à la vente et à la fidélisation des clients. L'objectif de cette formation est d'apprendre à mettre en scène son produit, tout en améliorant son offre clientèle. Pour s'adapter, il n'y a finalement pas de meilleur moyen que de s'ouvrir à ce qui se fait ailleurs, pour remettre en question ses pratiques et gagner en savoir-faire ! »

.....  
**➤ Pour plus de renseignements sur ces formations, contacter :**  
**CCI - Pôle formation**  
**Tél. : 24 31 15 - fpc@cci.nc - www.cci.nc**



## PARCOURS COMMERÇANT

### Public

Gérant ou employé de commerce

### Module 1

Accueillir et fidéliser sa clientèle

- Objectif : définir les facteurs clés d'une bonne relation client.
- Durée : 12 heures
- Prix : 52 000 F

### Module 2

Merchandising : faire de son magasin un outil d'aide à la vente

- Objectif : mettre en valeur la présentation des produits et des rayons.
- Durée : 12 heures
- Prix : 41 000 F

### Module 3

Anglais professionnel

- Objectifs : avoir les bases professionnelles en anglais pour vendre à une clientèle étrangère.
- Durée : 12 heures
- Prix : 35 000 F

### Module 4

Facebook : de la visibilité pour votre commerce

- Objectifs : savoir créer et gérer une page Facebook, connaître les bases du community manager.
- Durée : 8 heures
- Prix : 29 000 F

**Modules 1 + 2 + 3 + 4**  
**(48 heures de formations) :**  
**129 000 CFP soit 17% de remise**

**Prochaines sessions du parcours :**  
**tous les lundis,**  
**du 29 mai au 10 juillet 2017**

## TCPPL

Les marchandises soumises à la Taxe conjoncturelle pour la protection de la production locale (TCPPL) et les taux qui leur sont applicables pour l'année 2017 sont reprises à l'annexe n° 1 de la délibération n°208 du 28 décembre 2016.

*Délibération n°208 du 28/12/16  
JONC n°9367 du 12/01/17*

## DOUANES

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le tarif des douanes de Nouvelle-Calédonie est remplacé par les dispositions de l'annexe 1 de la délibération n°209 du 28 décembre 2016.

*Délibération n°209 du 28 décembre 2016  
JONC n°9366 du 12/01/17*



36

## TGC / OPT

Tous les prix TTC des biens et services de l'OPT-NC resteront constants pendant la marche à blanc, exceptés ceux revus explicitement par une décision du conseil d'administration de l'OPT-NC pendant cette période.

*Délibération n°77/2016 du 27/12/16  
JONC n°9368 du 17/01/17*



## PUBLICITÉ DE LA CLÔTURE DE LA LIQUIDATION D'UNE SOCIÉTÉ

En matière de publicité de la clôture des opérations de liquidation, l'article R237-7 du Code de commerce prévoit le dépôt au Registre du commerce et des sociétés (RCS) des comptes

définitifs établis par le liquidateur, auxquels doit être jointe la décision de l'assemblée des associés statuant sur les comptes définitifs. Le Comité de coordination du registre du commerce et des sociétés (CCRCS), qui a été interrogé sur la possibilité de satisfaire à ces obligations par le seul dépôt de la décision d'assemblée, dès lors qu'elle intègre l'énoncé des comptes définitifs, répond par la négative. Selon lui, les comptes définitifs établis par le liquidateur doivent faire l'objet d'un acte distinct déposé avec la décision d'assemblée ou la décision de justice, même si cette décision relate tout ou partie du contenu des comptes de clôtures.

*Article R237-7 du Code de commerce  
Avis CCRCS n°2016-022, 18/10/2016*

## CNIL



Un décret fixe les modalités de demande d'autorisation de traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la recherche, les études et les évaluations dans le domaine de la santé.

Il précise les missions et modalités de fonctionnement de l'Institut national des données de santé (INDS) et du Comité d'expertise pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé (CEREES) qui se prononce sur toute demande de mise en œuvre des traitements de données à caractère personnel ayant cette finalité. Le décret prévoit également des procédures simplifiées qui pourront être mises en œuvre en lien avec la CNIL.

*Décret n°2016-1872 du 26/12/16  
JONC n°9362 du 05/01/17*

## SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRALE

L'immatriculation au RCS d'une société d'exercice libérale (SEL), même temporairement sans activité, nécessite au préalable son agrément ou son inscription sur la liste ou au tableau de l'ordre professionnel dont elle

relève.

Par conséquent, le CCRCS estime qu'une SEL ne peut pas, avant son agrément ou son inscription, être immatriculée au RCS, même sous la mention « sans activité ». Une fois la justification de l'agrément ou de l'inscription de la société établie, le RCS ne peut que constater la régularité de la situation de la société au regard de la réglementation professionnelle qui lui est applicable et doit alors, si toutes les autres conditions requises sont remplies, procéder à l'immatriculation de la société, y compris si celle-ci est déclarée provisoirement sans activité.

*Loi 90-125, 31/12/90 article 3 alinéa 3  
Avis CCRCS n°2016-013 du 05/07/16*

## BAUX RURAUX

Une délibération porte création du livre IV de la partie réglementaire du Code agricole et pastoral de Nouvelle-Calédonie, relatif aux baux ruraux. Dans ce cadre, il est également créé un article Lp. 6-1 du Code des impôts de la Nouvelle-Calédonie incitant à la conclusion des baux ruraux. Ce dernier prévoit que les bénéfices nets provenant de la mise à disposition à titre onéreux d'un immeuble dans le cadre d'un bail rural au sens du IV du Code agricole et pastoral de Nouvelle-Calédonie, sont exonérés d'impôt sur les sociétés sous les mêmes conditions et limites de l'article LP120-2.

*Délibération n°218 du 29/12/16  
JONC n°9368 du 17/01/17  
Lp2016-19 du 31/12/16  
JONC n°9360 du 31/12/16*



## TAUX DE L'USURE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017

### PRÊTS AUX PERSONNES MORALES

(hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole, ou professionnelle non commerciale)

- Prêts pour achat ou vente à tempérament .....	6,32 %
- Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans .....	2,47 %
- Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans .....	2,65 %
- Découverts en compte .....	13,29 %
- Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans .....	2,40 %

### PRÊTS AUX PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

- Découverts en compte .....	13,29 %
------------------------------	---------

### PRÊTS AUX PARTICULIERS

#### Prêts immobiliers

- Prêts à taux fixe d'une durée inférieure à 10 ans .....	3,40 %
- Prêts à taux fixe d'une durée comprise entre 10 ans et moins de 20 ans .....	3,35 %
- Prêts à taux fixe d'une durée de 20 ans et plus .....	3,37 %
- Prêts à taux variable .....	2,83 %
- Prêts relais .....	3,43 %

#### Autres prêts

- Prêts inférieurs ou égaux à 357 995 XPF .....	19,96 %
- Prêts entre 357 995 XPF et 715 990 XPF .....	13,25 %
- Prêts supérieurs à 715 990 XPF .....	6,65 %

### INTÉRÊT LÉGAL

Vos factures ne sont pas réglées à temps et vous envisagez de réclamer des intérêts de retard ? Deux solutions...

- Vous avez prévu dans vos conditions de paiement un intérêt conventionnel que vous réclamerez après mise en demeure de payer.
- Vous n'avez rien prévu et vous devrez appliquer l'intérêt légal, toujours après mise en demeure de payer.

	2016		2017	
	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre
Personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels	4,54 %	4,35 %	4,16 %	-
Autres cas	1,01 %	0,93 %	0,90 %	-

### TAUX DE BASE BANCAIRE

TBB moyen pondéré : 6,60 %

Source : Institut d'émission d'outre-mer

## IRL, INDICE DE RÉVISION DES LOYERS D'HABITATION



Créé en 2007, cet indice est venu remplacer le BT21 uniquement dans le cadre des loyers d'habitation. À compter du 11 octobre 2012, pour les baux conclus ou renouvelés après le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les loyers des locaux à usage

d'habitation peuvent être revalorisés suivant l'indice de révision des loyers, dans la limite maximale de 2% par an, conformément à la délibération n°152 du 28 septembre 2011 relative à la révision du prix des loyers. IRL (Base 100 en décembre 2006).

IRL janvier : 120,53 / février : 120,61\*

- Pour tout renseignement, contactez la Direction des affaires économiques : tél. 23 22 50 - dae@gouv.nc

## INDICE ET TAUX

- Prix février 2017	106,72 %
- Prix février 2017 hors tabac	105,78 %
- Inflation 2017 hors tabac	- 0,2 %
- Inflation générale (des 12 derniers mois)	0,9 %

### SALAIRE MINIMUM GARANTI \* (DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2017)

- SMG horaire	910,42 <sup>F</sup>
- SMG mensuel	153 861 <sup>F</sup>

### SALAIRE MINIMUM AGRICOLE (DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2017)

- SMAG horaire	773,86 <sup>F</sup>
- SMAG mensuel	130 783 <sup>F</sup>

\* Sous réserve de la convention collective de l'accord professionnel de branche.

## FEUILLE DE PAIE

### LES PLAFONDS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2015

- Plafond Cafat	354 900 <sup>F</sup>
- Plafond maladie Cafat / Ruamm	
- Tranche 1	498 300 <sup>F</sup>
- Tranche 2 (de 498 301 F CFP)	5152 900 <sup>F</sup>
- Plafond FSH (fonds social de l'habitat)	299 500 <sup>F</sup>
Délibération modifiée n° 210 du 30.10.1992 - Article 2	
- Plafond Formation professionnelle	354 900 <sup>F</sup>
Articles Lp 720-1 à 720-5 et R 720-3 du Code des impôts de Nouvelle-Calédonie	
- Plafond Sécurité Sociale	390 095 <sup>F</sup>
- CCS non plafonnée	

Pour toute information complémentaire, contactez la Cafat : Tél. 25 58 00

## ÉVOLUTION DU BT21

	2015	2016	2017
Janvier	101,34	102,24	102,77
Février	101,50	102,18	103,06*
Mars	101,27	101,99	
Avril	101,32	101,67	
Mai	102,11	101,52	
Juin	102,18	101,66	
Juillet	102,20	101,89**	
Août	102,04	101,99	
Septembre	101,90	102,42	
Octobre	101,99	102,33	
Novembre	101,98	102,43	
Décembre	101,85	102,53	

Attention, index BT21 rénové (voir [www.isee.nc](http://www.isee.nc) ou contactez le Centre d'information économique de la CCI pour plus de renseignements - Tél. 24 31 20 - doc@cci.nc). Base 100 : décembre 2012.

\* = Indice provisoire. - \*\* valeur rectifiée

## Qu'est-ce que le taux d'intérêt légal ?

Le taux d'intérêt légal se décompose en deux taux. Basé sur le taux d'escompte de la Banque de France, il est fixé par décret, chaque semestre.

Deux taux différents ont été mis en place depuis 2015 : un premier taux est applicable aux créances des particuliers, personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels ; le second taux est applicable à tous les autres cas (principalement aux entreprises). Il peut s'appliquer dans différentes situations, notamment dans les contrats pour calculer les intérêts de retard en cas de différé de paiement si, à la base, les parties n'ont pas fixé contractuellement un autre taux d'intérêt.

Vous pouvez retrouver les différents taux dans notre rubrique Repères économiques, en page précédente.



## Quel type de contrat est le plus adapté pour embaucher ?

L'embauche d'une personne dans une entreprise est un acte majeur qui va générer pour cette dernière de nouvelles charges de personnel (salaires et cotisations sociales). Il n'y a pas de réponse type dans le choix du contrat. Il convient de bien étudier les besoins de l'entreprise pour décider du contrat adapté à sa situation. En tant que chef d'entreprise, vous devrez donc vous poser plusieurs questions : quelles sont les qualifications et expériences professionnelles nécessaires pour occuper ce poste ? La réponse à cette première question vous permettra de définir le profil de la personne que vous souhaitez embaucher (spécialisation ou expérience dans un domaine, compétences particulières, qualités relationnelles...). Quel volume d'activité représente cet emploi ? Vous n'êtes pas obligé d'embaucher à temps plein. Il faut bien mesurer le volume de travail à réaliser pour définir si cela correspond à un emploi à temps plein ou temps partiel. Il faudra également vous poser la question de savoir si ce besoin

est ponctuel ou permanent, ce qui vous permettra de choisir le type de contrat adapté (contrat à durée déterminée, contrat à durée indéterminée...).

## Est-il possible de créer ou reprendre une entreprise pendant la période de congé parental d'éducation ?



Le congé parental a pour objectif de permettre aux parents de bénéficier, soit d'un congé total, soit d'un temps partiel, pour pouvoir élever leurs enfants.

Les salariés en congé parental d'éducation à temps complet ne peuvent exercer une activité professionnelle, à l'exception de celle d'assistante maternelle (article L126-27 du Code du travail).

Rien ne s'oppose, par contre, à ce qu'ils préparent un projet de création ou de reprise pendant cette période (étude de marché, plan d'affaires...).

Consultez le site [www.dtenc.gouv.nc](http://www.dtenc.gouv.nc)

### Pour en savoir plus :

CCI – Informations juridiques

Tél. 24 31 32 / [jur@cci.nc](mailto:jur@cci.nc)

CCI – Centre d'information économique

Tél. 24 31 20 / [doc@cci.nc](mailto:doc@cci.nc)

[www.cci.nc](http://www.cci.nc)

Retrouvez la FAQ de la CCI sur [www.cci.nc](http://www.cci.nc)

## ÉCHÉANCES FISCALES ET SOCIALES

20 avril

### Mutuelle des patentés et des libéraux

Paiement de la cotisation de mai (pour le règlement mensuel).

30 avril

### DNH – Dépôt de la déclaration nominative des honoraires

Cette échéance concerne toutes les personnes physiques ou morales qui versent des honoraires à un professionnel.

### Impôt sur les sociétés – IS

Date limite du paiement de l'acompte.

Date limite du dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31 décembre.

### TSS

Date limite de dépôt de la déclaration et du paiement pour les professionnels clôturant leur exercice au 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre.

### Impôt sur le revenu – Déclaration de revenu des professionnels

Cette échéance s'applique aux professionnels qui déclarent à un régime réel d'imposition.

### DNS – Dépôt de la déclaration nominative des salaires

Cette échéance concerne toutes les personnes physiques ou morales qui versent des rémunérations à un tiers : traitement, salaires, émoluments, commissions, ristournes...

### CAFAT

Les cotisations et contributions doivent être versées à la CAFAT dans le mois suivant chaque trimestre civil, c'est à dire au plus tard les 30 avril, 31 juillet, 31 octobre et 31 janvier.

10 mai

### Mutuelle du commerce

Paiement des cotisations de mai.





ACGM<sup>SARL</sup>

DEPUIS 1993

CONSTRUCTEUR  
DE MAISON BOIS

[www.acgm.nc](http://www.acgm.nc) 467 367 ZI Boulouparis

# TROPHYCAL

Coupes - Trophées - Médailles

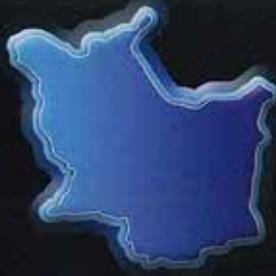
*Leader en Nouvelle-Calédonie*



## Nouvelle adresse :

Rond Point Magéco - Complexe Usine center - ☎ 24 02 03 - trophycal@lagoon.nc

Entretien du réseau Aep  
Maintenance et télégestion  
Assainissement  
Assistance et conseils  
Travaux VRD



**SEEM**  
SOCIÉTÉ EAU ET ENVIRONNEMENT DE MARÉ



BP 34 • 98 829 TADINE MARÉ • Tél. 74 19 49 • 45 70 45  
seem@lagoon.nc

**Intéressé par une reprise d'activité ? La CCI vous offre ses conseils et son accompagnement personnalisé pour faciliter le lancement de votre projet.**

Contactez le 24 40 74 / conseil@cci.nc

## SERVICES

### ⚡ Géomètre expert

Cabinet de géomètre expert très structuré à l'excellente réputation, équipes autonomes. Matériel pour quatre brigades. Ancienneté de l'entreprise : plus de 10 ans. Localisée en province Sud. CA : de 51 à 100 MF. Effectif : entre 5 et 10. Cession majoritaire pour cause de départ à la retraite. Activité stable.

Prix : 50 MF – 420 K€

### ⚡ Entretien / Véhicules / Climatisation

Société de maintenance des systèmes de climatisation poids lourds, engins miniers, véhicules légers et engins agricoles. Déplacement sur tout le territoire (atelier itinérant). Pas de personnel. Ancienneté : moins de 5 ans. Localisée en province Sud. CA : moins de 25 MF. Cession majoritaire pour cause de départ à la retraite. Activité en croissance.

Prix : 12 MF – 101 K€

### ⚡ Bâtiment / Rénovation

Rénovation et services, maçonnerie, peinture, plomberie, menuiserie. Entreprise située en province Sud leader sur son secteur. Ancienneté : plus de 10 ans. CA : de 100 à 300 MF. Effectif : entre 11 et 30. Cession majoritaire. Activité en forte croissance : RN 14 MF, KP 29 MF, EBITDA 2017 25 MF.

Prix : 75 MF – 630 K€

### ⚡ BTP / Terrassement et VRD

Société de BTP spécialisée dans le terrassement et le VRD. Marchés publics et privés. EBE 7MF. Matériel valorisé à 100 MF. Marchés signés pour 2 ans. Localisée en province Sud. Ancienneté : plus de 10 ans. CA : de 100 à 300 MF. Effectif : entre 11 et 30. Cession majoritaire pour cause de changement d'activité du dirigeant. Activité en croissance.

Prix : 125 MF – 1050 K€

## INDUSTRIE - PRODUCTION

### ⚡ Carrosserie automobile

Garage acteur majeur du secteur. Garage/carrosserie automobile situé à Ducos. Exploitation + immobilier à vendre. Ancienneté : plus de 10 ans. CA : de 100 à 300 MF. Effectif : entre 11 et 30. Cession majoritaire pour cause de départ à la retraite. Activité en croissance. Agréments assurances.

Prix : 90 MF – 755 K€

### ⚡ Métallerie / Chaudronnerie / Calorifuge

Société de chaudronnerie spécialisée dans le calorifugeage. Marchés en cours et à venir. Equipe qualifiée, matériel conséquent. Compétence technique du repreneur nécessaire. Localisée en province Sud. CA : de 51 à 100 MF. Effectif : moins de 5. Cession majoritaire pour cause de départ à la retraite. Activité à redynamiser.

Prix : 40 MF – 336 K€

En partenariat avec Cessions Acquisitions.  
Contact : 23 71 67 - [www.cessionsacquisitions.nc](http://www.cessionsacquisitions.nc)  
3 route du Vélodrome, Baie de l'Orphelinat, 98800 Nouméa  
CP N°2012-158T Garantie Trésor Public



## NOUVELLE-CALÉDONIE

### Fête de la mer

⚡ Du 25 au 27 mai

Organisée par l'association CAPE. Un lieu d'échanges, de découverte, de sensibilisation sur la thématique de la mer et de la préservation de l'environnement : Les gardiens du lagon. Au programme, de nombreux débats auxquels sont conviés tous les passionnés, les spécialistes, les acteurs du terrain (du lagon !), les associations, les institutions...

Village Shelov à Poum

En savoir plus et s'inscrire : 84 41 40

### Forum de l'emploi

⚡ Les 21 et 22 avril

C'est la 6<sup>e</sup> édition de ce forum organisé par Les Nouvelles calédoniennes. Un rendez-vous incontournable pour tout savoir sur l'emploi en Nouvelle-Calédonie.

Maison des artisans

Contact organisateur au 77 36 47

### Salon Néowatt

⚡ Du 11 au 14 mai

Le salon des énergies renouvelables, organisé par l'association Synergie est placé cette année sous le thème de la mobilité électrique (tous types de véhicules).

Maison des artisans

Contact organisateur :

[contact@synergie.nc](mailto:contact@synergie.nc)



## NOUVELLE-ZÉLANDE

### Food show

En 2017, la Nouvelle-Calédonie et ses saveurs seront mises en avant sur les marchés Néo-Zélandais. La gastronomie permet non seulement de différencier la Nouvelle-Calédonie de ses compétiteurs du Pacifique mais également de pouvoir aborder un grand nombre de thèmes uniques à la destination

calédonienne : mélange de culture, le lagon...

Le Food Show est une institution en Nouvelle-Zélande et touche un public assez large. Ce festival a rassemblé plus de 55 000 personnes en 2016 et cette année encore des salons/expos seront organisés dans les 3 principales villes de Nouvelle Zélande :

⚡ Christchurch : du 7 au 9 avril

⚡ Wellington : du 26 au 28 mai

⚡ Auckland : du 27 au 30 juillet

Nouvelle-Calédonie tourisme aura un stand dédié à Auckland ainsi qu'une présence dans la zone VIP des 2 autres villes.

En savoir plus :

[Sallypepermans@gtitourism.co.nz](mailto:Sallypepermans@gtitourism.co.nz)

[www.foodshow.co.nz/about](http://www.foodshow.co.nz/about)



## MÉTROPOLE

### Foire internationale de Paris / Concours Lépine

⚡ Du 27 avril au 8 mai

5 secteurs ont la vedette comme chaque année : maison & habitat, métiers d'art/ cultures du monde/ bien-être, mode et accessoires, loisirs & vie pratique, vins & gastronomie. En parallèle a lieu le très prestigieux concours Lépine.

Paris expo - Porte de Versailles

[www.foiredeparis.fr](http://www.foiredeparis.fr)

[www.concours-lepine.com](http://www.concours-lepine.com)



## AUSTRALIE

### Austech 2017

⚡ du 9 au 12 mai

Salon de la machine-outil et du travail de l'acier.

Melbourne exhibition

& Convention center

[www.amtil.com.au](http://www.amtil.com.au)

Les dates des salons sont mentionnées sous réserve.

N'hésitez pas à contacter les organisateurs ou à consulter les sites Internet pour obtenir tous les renseignements pratiques.

## QUE DÉPENSE L'ÉTAT EN NOUVELLE-CALÉDONIE ?

Bien que le territoire soit engagé dans un processus d'émancipation, il bénéficie toujours de soutiens financiers massifs octroyés par l'État, soit plus de 153 milliards de F dépensés annuellement, dont plus de 63 % pour payer les salaires et pensions. Outre ces transferts publics qui bénéficient largement au secteur de l'éducation, les enveloppes de l'État irriguent les collectivités et les projets structurants via les dotations, les contrats de développement ou encore le dispositif de défiscalisation. Pourquoi l'État continue-t-il de faire des chèques aux industriels miniers et de mettre la main à la poche ? Le magazine **Objectif** de mars fait un état des lieux complet sur ce sujet.

Disponible chez les dépositaires de presse - 100 F



42

## Et si vous deveniez un pro de la négo ?



Un hors-série de **Management** dirigé par Lionel Bellanger, spécialiste de la négociation, formateur et maître de conférences à HEC, qui vous dévoile ses techniques et ses secrets. Négocier, c'est souvent accepter de faire des compromis... et terminer par un deal ! Le talent d'un négociateur n'est pas dans le bagout mais dans la capacité à atteindre un but. Concrétiser c'est choisir. Accepter de fermer des portes, de se priver d'opportunités, pour trouver une solution commune. C'est la seule façon d'avancer mais cela en tétanise plus d'un. Pourtant, passer le cap des préliminaires sans arriver à conclure, ce n'est pas de la négociation. Un dossier qui vous permettra d'obtenir tout ce que vous voulez ! Enfin, presque...

Disponible chez les dépositaires de presse (bateau) - 900 F et également en consultation au Centre d'information économique de la CCI.

## NUMÉRIQUE OR NOT NUMÉRIQUE ?

**VKP Infos** consacre son dossier de mars au développement du numérique en province Nord. Alors qu'en 2008, l'heure était à l'engouement en faveur du déploiement des technologies de l'information et de la communication, 9 ans plus tard, le bilan en province Nord reste flou : certes les équipements progressent, mais la formation des hommes aux TIC ne suit pas. Peu d'investissements sont faits pour transformer le numérique en une filière porteuse de développement économique. À découvrir également : l'actualité de la zone VKP, une rencontre avec Yasmina Metzdorf, maire de Poya, un long article sur l'enseignement ou encore un grand angle sur NCTV, la télévision généraliste lancée par la province Nord en 2012.

Disponible en version papier et en ligne sur [www.vkpinfos.nc](http://www.vkpinfos.nc)



## La route des saveurs calédoniennes



Elles et ils sont producteurs de miel, d'agrumes, de squash, de pastèque, d'igname, de banane, marâchers, cultivateurs de vanille, éleveurs, aquaculteurs, stockmen, horticulteurs, arboriculteurs... Agriculture traditionnelle, culture hydroponique, agriculture responsable, agriculture labellisée Bio pasifika... les agriculteurs et éleveurs calédoniens sont à l'honneur dans ce **hors-série de La Calédonie agricole**. Des hommes et des femmes passionnés qui travaillent au quotidien dans le respect de leur environnement pour proposer aux consommateurs calédoniens (et d'ailleurs !) des produits de qualité. Un numéro gourmand également qui propose quelques recettes fort appétissantes !

Disponible gratuitement à la **CANC** pour les ressortissants de la **Chambre d'agriculture et chez les dépositaires de presse - 500 F**

## LE COIN DU LIVRE

### Qualité urbaine, justice spatiale et projet

Depuis les années 1980, la question de la qualité des espaces publics est devenue un objet significatif des débats et des pratiques d'aménagement. Mais au-delà de la mise en ordre et du lissage de l'espace, comment les usages, les pratiques et représentations des habitants sont-ils pris en compte par les maîtres d'ouvrage et les concepteurs ? La ville "juste", dont les qualités seraient équitablement partagées par tous, est-elle une utopie ? Comment faire en sorte que les projets urbains reflètent les aspirations de l'ensemble des groupes sociaux ? Au milieu de ces incertitudes, nous savons déjà que le futur de nos sociétés urbaines dépendra de notre capacité à changer de modèle énergétique, mais aussi à inventer des espaces urbains résilients où il fera bon vivre. Une telle rupture fera appel aux décideurs et à des portages politiques ambitieux. Elle nécessitera des investissements importants et la mobilisation de

nouveaux savoirs. Elle exigera aussi une participation active de la société civile. À côté de la création de nouvelles formes et de la transformation des fonctions urbaines se dessine aujourd'hui la perspective de la création d'espaces livrés à l'expérimentation collective, plus écologiques, enchantés par des ambiances inédites, capables de condenser le lien social, de renforcer l'urbanité et de ménager la ville ordinaire.

**Par Antonio Da Cunha et Sandra Guinand**  
Éditeur : Presses polytechniques et universitaire Romandes  
356 pages.





**SOL'S**<sup>®</sup>  
LE LEADER FRANÇAIS ET EUROPEEN  
DU TEXTILE PROMOTIONNEL

**TEE-SHIRTS** DEBARDEURS  
POLOS **CHEMISES**  
**SWEAT-SHIRTS** COUPE-VENTS  
POLAIRES **PANTALONS**  
**SHORTS** CASQUETTES  
SERVIETTES **ACCESSOIRES**  
**PROWEAR** SPORTWEAR  
**BAGAGERIE**

Distribué en exclusivité par :



**Teeprint**<sup>®</sup>

S E R I G R A P H I E  
Textiles-Autocollants-Broderies

**La référence textile  
en Nouvelle-Calédonie**

[www.teeprint.nc](http://www.teeprint.nc) / Tél : 24 26 24





**Mutuelle**  
du Commerce et Divers

## Protégez l'avenir de vos salariés !

Après plus de 40 ans d'écoute, de proximité et de solidarité, la Mutuelle du Commerce propose aujourd'hui aux entreprises, à leurs salariés et leur famille, des solutions en cas d'accident majeur de la vie privée.



## CONTRATS COLLECTIFS DE PRÉVOYANCE

**Pour tout renseignement contactez :**

Paul Mitrail - Tél. : (687) 79 31 47 - [pmitrail@mutuelleducommerce.nc](mailto:pmitrail@mutuelleducommerce.nc)  
Tatie Kempfer - Tél. : (687) 41 08 11 - [tkempfer@mutuelleducommerce.nc](mailto:tkempfer@mutuelleducommerce.nc)

[www.mutuelleducommerce.nc](http://www.mutuelleducommerce.nc)